

< **LIAISONS**

automne 2008
N° 289
5 numéros/an

2,20€



LAÏQUES >

École : la grande braderie



**HANDICAP :
ENCORE
UN EFFORT**

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE À PETIT PAS**

**CONGRÈS
NATIONAL :
LE SOUFFLE SPINALIEN**



La vie étudiante
n'est pas toujours facile.
Autant le prévoir.



Qui aime bien, protège bien.

mae étudiant

Une protection 24h/24, 365 jours/an
en cas d'accident

- Études, stages, séjours à l'étranger, vie privée, emplois saisonniers... Vous êtes couvert !
- Remboursements dès le 1^{er} euro, sans franchise.
- Soins dentaires et lunettes : jusqu'à 400 €.

33 €/an seulement

mae habitation étudiant

L'assurance sur mesure du logement
étudiant

- Biens assurés jusqu'à 3 100 € en cas de vol ou tentative de vol.
- Prise en charge du loyer pendant 1 an (jusqu'à 3 100 €), si un accident corporel entraîne une année supplémentaire d'études.

Chambre en cité U **32 €/an**

Studio au 3 pièces **49 €/an**

Adhésion immédiate sur
➔ www.mae.fr

MAE de la Région Parisienne
9 rue d'Argenson - 75008 PARIS
0820 062 062 (0,12 € TTC/min)

LA PAROLE DES LECTEURS

BILLET D'HUMEUR

Chers amis,

Le Gfen* a pris, il y a 4 ans, l'initiative du lancement d'un collectif unitaire, *L'école que nous voulons*, dans le souci de fédérer actions et réflexion pour la promotion d'une école démocratique. Cette initiative a porté ses fruits car le collectif a mené des actions nouvelles sur Paris et aussi permis que se tissent des liens entre la Fcpe et le Gfen, liens constructifs de respect et de débat. En témoignent plusieurs invitations de la Fcpe, au plan local comme au plan national, l'invitation du Gfen aux Rencontres de Saint-Denis.

C'est pourquoi nous découvrons avec stupeur et consternation, le billet de Marie-Hélène Notis, qui s'inscrit dans une logique agressive et malheureusement trop connue à l'égard d'enseignants désignés comme l'ennemi. L'affaire est ancienne et conforte la stratégie de division du gouvernement qui n'a trouvé que ce moyen pour faire passer la politique la plus réactionnaire que nous ayons connue en matière d'éducation.

Il n'y aura *d'arène*, donc de mise à mort que si les victimes de cette politique en décident. Ce n'était heureusement pas le cas à Saint-Denis où se réunissaient, et c'est un événement politique, enseignants, éducateurs, animateurs, parents, élus, pour travailler ensemble à des propositions alternatives.

Le ton du billet, tant du point de vue de la forme que du fond, rend impossible tout échange, toute discussion même vive et conflictuelle sur le fond. (...)

Le Gfen est extrêmement attaché au travail entrepris de longue date avec de nombreux parents d'élèves. Vous nous trouverez toujours là où la bataille politique se mène, aussi complexe et exigeante soit-elle.

**Sylvie Meyer-Dreux
et Christine Passerieux**

* Groupe français d'éducation nouvelle

À notre tour d'être surpris par la violence des propos. Nous revendiquons le droit à l'humour dans un billet d'humeur, le droit des parents à ne pas être dans le moule, comme leurs enfants, tous différents (autrement que prévus) et l'exigence du respect réciproque et d'un dialogue même vif mais toujours constructif. C'est le ministre qui déclare la guerre, qui tente d'opposer parents et enseignants. Ne tombons pas dans le piège, ne confondons pas *billet d'humeur* et attaque contre les enseignants. Pour éviter la mise à mort de l'école, il faut commencer par faire œuvre de pédagogie..adaptée à tous les publics. Cela passe par l'écoute y compris de ceux qui ne pensent pas comme soi. Quant à nous, nous restons encore et toujours disponibles pour poursuivre ce travail de réflexion, de débat indispensable à l'action contre la politique de démolition de l'école publique et formuler une alternative démocratique. L'originalité de la démarche parisienne rassemblant des enseignants, des mouvements pédagogiques et d'éducation populaire et des parents vaut la peine d'être prolongée.

Michel Sangam

LA RÉGION FRUSTRÉE

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance, avec un grand intérêt, de l'édition été 2008 du journal de la FCPE *Liaisons laïques*, dont j'apprécie la qualité des articles. Malheureusement, cette fois, la lecture attentive des différents articles, en général, et de celui retraçant le congrès, en particulier, m'a troublée.

En effet, à aucun moment, je n'ai pu y lire une quelconque référence aux politiques régionales en matière de lycées et de politiques éducatives, je n'en ai pas plus noté sur ma participation à votre congrès, au cours duquel pourtant et pendant près de quatre heures, j'ai explicité l'action régionale

en la matière puis échangé avec la salle.

Ces absences de remarques quant aux actions du Conseil Régional et à l'implication des conseillers régionaux m'étonnent et m'attristent. Aussi, j'ai tenu par la présente à vous faire part de ce sentiment.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à mon courrier et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Elisabeth Gourévitch

*Vice-présidente de la région,
chargée des lycées*

Un compte rendu de congrès n'a pas vocation à être exhaustif. Encore moins, dans une revue comme la nôtre, à se faire l'écho de toutes les initiatives du conseil régional, ou d'une autre institution. Le congrès est dédié principalement à l'expression des adhérents: c'est cet aspect que nous privilégions naturellement.

Nous rendons compte des réalisations de la Région, telles que, par exemple, les projets lycées ou passion, en fonction des choix du comité de rédaction. Vos communiqués sur les décisions régionales sont le plus souvent relayés dans le bulletin (FIP) destiné aux responsables de conseil locaux.

Nous nous permettons, par ailleurs, de relever une double inexactitude dans votre courrier: votre intervention, certes conséquente et suivie avec attention par les congressistes, n'a en aucun cas duré quatre heures: c'est à peu près la durée totale de la première partie du congrès le vendredi soir. Et, une dizaine de lignes (page 18) lui ont été consacrées. Nous restons disponibles pour revenir prochainement sur la politique de la région, bilan et perspectives, par exemple de la gratuité et de l'aide régionale aux lycéens les plus modestes.

Michel Sangam

VIVRES COUPÉES

Le ministère coupe peu à peu les vivres des associations complémentaires de l'école. La fédération nationale nous informe que le ministère a prévu, pour 2009, de supprimer 1500 *mis-à-disposition (MAD)*, ces enseignants qui aident ces associations. La Fcpe perd cette année 4 MAD sur 5, le cinquième sera supprimé le 31 août 2009. La Ligue de l'enseignement voit ses subventions plafonnées à 75 % de leur montant initial. Des amputations qui laissent penser que « faire taire ceux qui dérangent et refuser de reconnaître la représentativité, tels sont les principes peu démocratiques du ministre ».



4

NOUVEAU SITE COLLECTIF

Le CDPE de Paris a offert un lifting au site collectif des conseils locaux. Plus clair, proposant des fonctions plus conviviales. N'hésitez pas à y faire un tour, voire à y ouvrir un mini-site pour votre conseil local. Une formation est prévue le 9 décembre.

www.cpe75.org/spip/

LE NOUVEAU BUREAU NATIONAL

Président :

Jean-Jacques Hazan

Secrétaire générale :

Christiane Allain

Trésorière :

Dominique Nussard

Vice-présidente :

Catherine Belhomme

Vice-président :

Jean-Louis Dupuis

Secrétaire générale adjointe :

Annie Mouthier

Secrétaire générale adjointe :

Mireille Pasquel

Trésorier adjoint :

Paul Raoult

Programme des « Mardis de la formation »

20 heures, 14 rue d'Astorg

18 novembre 2008

Élus dans les conseils d'école

25 novembre 2008

Élus dans les conseils d'administration

2 décembre 2008

Budget des établissements publics d'enseignement

9 décembre 2008

Formation Internet : pour les parents désireux d'animer le site de leur conseil local (pas de connaissances techniques requises)

13 janvier 2009

Dotation Horaire Globale (collèges, lycées) : pour les élus dans les CA des collèges et lycées

20 janvier 2009

Conseils de discipline et vie scolaire : pour les élus dans les conseils de discipline et CA des collèges et lycées

17 mars 2009

Orientation : pour les délégués de classe des collèges.

5 mai 2009

Affectation : pour les parents ayant un enfant dans le second degré

2 juin 2009

Commissions d'appel : pour les parents représentant la Fcpe dans les commissions d'appel

date à déterminer

Aide à la scolarisation des enfants handicapés : pour les élus dans les conseils d'école ou d'administration et les adhérents intéressés par l'ASEH.

liaisons laïques

revue d'informations scolaires
et socioculturelles

AUTOMNE 2008

N° 289

éditeur

FCPE PARIS

Conseil départemental
de parents d'élèves
14 rue d'Astorg - Paris VIII^e
CCP Paris 15 689 39 Z
Tél. : 01 42 65 05 98
www.fcpe75.org

liaisons.laiques@fcpe75.org

directeur de publication

Michel Sangam

rédactrice en chef

Anne-Laure Barbe

comité de rédaction

Bernard Dubois
Françoise Brugière
Jean-Luc Martin
Marie-Hélène Notis
Luc Pasquier

ont également participé
à la rédaction de ce numéro

Sylvie Antonin
Stéphanie Barbier
Philippe Baudouin
Laurence Deléarde
Nadine Dumortier
Régis Lindeperg
Sylvie Younan

photographies

Hélène Chantemerle
Marie-Hélène Notis
Luc Pasquier

illustrations

Paul Gendrot

conception graphique

Régis Lindeperg
Olivier Messac

maquette

et secrétariat de rédaction
La fabrique créative
92 rue de Rochechouart
75009 Paris

remerciements

Rachida Kaanoune

sources info

Le Café pédagogique
22 rue Alphand, Paris XIII^e
www.cafepedagogique.net

impression

Imprimerie Henry
62170 Montreuil-sur-Mer

routage

Presse pluriel

19 rue Frédéric-Lemaître, Paris XX^e

gérante

Marie-Hélène Notis

com. paritaire n° 0308 G 82847

dépôt légal à parution

ISSN : 1623-5169

tirage 14 000 ex.

FÉDÉRATION 3

La parole des lecteurs 3

Au cœur de la FCPE 4

L'écho des conseils locaux 5

Éditorial 7



POLITIQUE ÉDUCATIVE 10

Nouveaux programmes 10

Soutien scolaire 12

Soutien lecture 14

La semaine des quatre jeudis 16



CONGRÈS 19

Congrès d'Epinal 19

Intervention de Michel Sangam 20

Table ronde Epinal 22



CULTURE 30

École et cinéma 31



Photo de couverture, par
Hélène Chantemerle

8 ACTUALITÉ

8 Échos et ruades



17 VIE SCOLAIRE

17 Bac pro

18 Commissions d'appel



24 SOCIÉTÉ

24 Colloque handicap

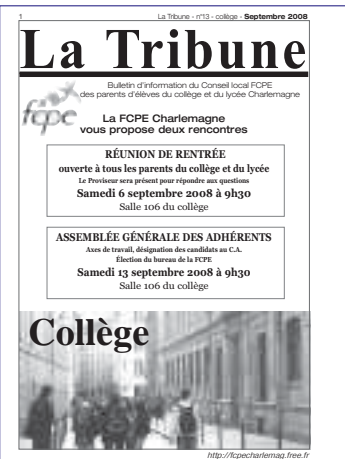
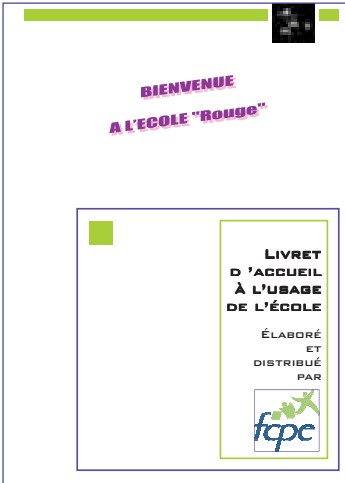
27 Agenda 21 à Bergson

29 Développement durable



31 PRATIQUE

31 Agenda



Deux cités scolaires, Hélène Boucher (20^e) et Charlemagne (4^e) abordent la rentrée avec sérénité, les parents restent vigilants. Affectation en seconde, sectorisation, poids des cartables, rien ne leur échappe.

Les bulletins d'information livrent cette année un chapitre relativement conséquent à l'affectation informatisée en seconde. L'ambition de cette réforme en termes de recherche d'une plus grande mixité sociale est saluée mais les parents disent rester vigilants et attendent un bilan circonstancié du rectorat. Trop de collégiens d'Hélène Boucher ont été malmenés cette année par le biais des choix d'enseignements dits spécifiques.

UN RECRUTEMENT ÉLITISTE

La Tribune de Charlemagne expose que le collège compte deux fois plus d'enfants de cadres supérieurs et professions libérales que la moyenne parisienne, beaucoup d'élèves bénéficiant d'une dérogation. Il y a trois fois moins en retard scolaire que la moyenne parisienne. Ce qui explique en partie les bons résultats au brevet des collèges.

PLUS DE MIXITÉ AU LYCÉE

Au lycée Charlemagne, toujours selon La Tribune, le niveau des élèves est globalement dû à leur origine sociale. Leurs parents appartiennent aux catégories sociales favorisées bien que la provenance d'élèves de tout le district du nord-est induise une plus grande mixité (sociale) qu'au collège.

N'est-ce pas la preuve qu'il n'y a pas de bons et de mauvais lycées (voir Liaisons Laïques n° 284), mais que le système fige des situations acquises ?

La majorité des enseignants partage une vision traditionnelle et élitiste d'un enseignement académique, ce qui laisse peu de place aux innovations pédagogiques.

OBJECTIF POST-BAC

Les professeurs sont globalement exigeants et ont tendance à sous-noter ou à

pousser leur enseignement au-delà du programme. Cette posture va crescendo de la seconde à la terminale. Certains élèves risquent d'en faire les frais...

Une menace presque, qui devrait produire l'autocensure suffisante pour que la donne ne change pas, enfin, pas tout de suite : on verra sans doute quelques excellents élèves descendre du nord-est, mais nous ne sommes pas à la veille de voir le fils du médecin fréquenter un lycée trop proche du périphérique...

D'autant, comme le souligne le journal d'Hélène Boucher, que si le rectorat affiche l'ambition d'une plus grande mixité scolaire et sociale dans tous les lycées, aucune mesure d'accompagnement n'a été mise en place pour des élèves en difficulté.

POIDS DU CARTABLE

Le poids des cartables est un autre sujet abordé avec le plus grand sérieux dans La Tribune, tant par les équipes éducatives que par les parents, avec des ébauches de solutions : petits cahiers renouvelables, avec consigne du proviseur : « Si les professeurs vous demandent des gros cahiers de 100 pages ou plus, vous devez refuser ». Du côté d'Hélène Boucher, à la demande de la Fcpe, un groupe de travail sur le sujet a été animé en mai/juin 2008 par le principal adjoint. Résultat : le livre sera réputé par défaut ne pas être nécessaire ; les professeurs donnent des consignes écrites pour préciser quand le livre doit être apporté ! De quoi faire pâlir d'envie. Mais de savoir que cela existe redonne de la motivation...

Marie-Hélène Notis

PAS TOUCHE AUX RASED !

par
Michel Sangam

bulletin d'abonnement

Liaisons laïques

un an : 7 €
adhérents : 3,68 €

Nom :

Prénom :

Adresse :

Règlement à adresser au :
CDPE, 14 rue d'Astorg 75008 Paris
Tél. : 0142650598 - CCP : 1568939Z
liaisons.laïques@fcpe75.org

Tout juste quelques semaines après la rentrée, en apparence paisible, la mobilisation massive des personnels de l'Éducation nationale, des parents, est de retour, avec le soutien de la population. Dimanche 19 octobre, plus de 80 000 manifestants ont clairement dit non à la politique du ministre de la démolition de l'école publique. Cette mobilisation est prometteuse à la condition de débattre au fond des questions pédagogiques, au-delà de l'opposition aux suppressions massives de postes et à l'autoritarisme.

La donne est en train de changer avec l'irruption de la crise financière, qui va se traduire par des conséquences économiques et sociales lourdes. Dans ce contexte, nous avons besoin de plus et mieux de service public, de plus et mieux d'Éducation nationale, pas l'inverse !

La contre-réforme Sarkozy-Darcos ne passe pas dans les écoles. Il n'y a pas adhésion à ce projet d'une école autoritaire, moralisatrice, passiste. La résistance s'organise.

Les parents d'élèves, totalement écartés des débats par les autorités, vont se saisir des conseils d'école pour dire leur opposition au *remplacement* de 2 heures d'enseignement obligatoire pour tous par 2 heures d'aide personnalisée pour quelques-uns, hors temps scolaire. Ils diront, avec les personnels, qu'ils ne sont pas dupes, que cette aide telle qu'elle est préconisée (sur la pause méridienne), ne peut constituer une quelconque réponse aux difficultés des enfants qui en ont le plus besoin.

Les parents s'opposent également à la suppression de milliers de postes d'enseignants spécialisés - maîtres E, rééducateurs et psychologues - des réseaux d'aide (Rased), prévue dans le budget 2009, au prétexte de la mise en œuvre du dispositif d'aide personnalisée.

Qu'on ne s'y trompe pas. Les parents FCPE sont favorables à l'apport d'une aide individualisée à tous les élèves au cours des apprentissages collectifs au sein de la classe, par les équipes enseignantes, avec *plus de maîtres que de classes*. C'est affaire de pédagogie adaptée et de travail d'équipe au sein des cycles (loi de 1989 !). Ils sont aussi très attachés à l'action des Rased pour aider les élèves rencontrant des difficultés, pendant le temps scolaire. Ils revendiquent, non seulement le maintien des Rased, mais leur renforcement pour accroître leur contribution à la réduction de l'échec scolaire, en synergie avec les équipes des écoles. C'est affaire de travail d'équipe, de concertation, de complémentarité, et aussi de dialogue avec les familles.

Comme celle des postes de *soutien lecture*, encore justifiée par les 2 heures de soutien, la suppression de milliers de postes des Rased est emblématique. C'est l'un des axes majeurs des mobilisations à venir, dès la semaine d'action de fin novembre, autour de la journée internationale des droits de l'enfant.

Parents, personnels, élus, citoyens, sachons empêcher cette nouvelle catastrophe... sans négliger les débats sur l'école que nous voulons. Car il faut bien repenser l'avenir !

SMA, SMA A PAS, SMA A PLUS

Prétextant la défense du droit de travailler des parents d'élèves les jours de grève des enseignants, l'État a demandé aux communes, moyennant finances, de prendre en charge dans les établissements comptant plus de 25 % de grévistes l'organisation d'un service minimum d'accueil (SMA). L'opération s'avère plus incertaine que ne l'envisageait le ministre : à Paris, après avoir déclaré se soumettre à l'esprit républicain en décidant d'appliquer un texte

le 20 novembre pour la prochaine journée de grève. Après le Val d'Oise, c'est dans le Val-de-Marne que l'État a été débouté de sa demande d'indemnités de la part des communes ayant refusé de mettre en place ce service. Les parents sont indubitablement gênés par les grèves des enseignants. Pas au point cependant de négliger la sécurité de leurs enfants ! Et ils partagent largement les raisons du mécontentement des personnels de l'Éducation nationale.

UN FONCTIONNAIRE TRÈS ZÉLÉ

Une maman équatorienne qui s'était vu demander son passeport en mairie du 5^e au moment de l'inscription à l'école de son fils après un déménagement a reçu quelques semaines plus tard une convocation au commissariat de police portant sur son séjour (irrégulier) en France. L'employé de mairie avait cru bon de signaler la situation de cette maman. Une telle initiative rare, quoique pas inédite à Paris, a donné l'occasion au maire de Paris, Bertrand Delanoë, de rappeler que l'inscription à l'école n'est subordonnée à aucune condition de régularité de séjour et qu'aucune donnée sur ce sujet ne doit être demandée ni indiquée dans les dossiers administratifs. Noter que le fonctionnaire concerné avait très vite reçu le soutien du maire du 5^e arrondissement. La Ville de Paris indique qu'une enquête aura lieu pour déterminer les responsabilités dans cette affaire.

OÙ VA LE SE-UNSA DE PARIS ?

Au cours de ces derniers mois l'attitude du syndicat enseignant SE-Unsa de Paris ne manque pas de nous étonner. Nous avons compris depuis longtemps que la direction de la section

parisienne est favorable à la semaine de 4 jours - c'était déjà le cas lors du débat sur l'aménagement du temps de l'enfant à Paris en 2003-2004. La décision de ne pas s'associer au vœu unitaire contre l'aide personnalisée hors temps scolaire et la menace sur les Rased est déjà surprenante mais cela relève encore des choix d'orientation du SE. En revanche, la campagne que mène le SE-Unsa dans les écoles en invitant, de fait, les instituteurs à ne pas s'y associer au prétexte que le conseil d'école ne serait pas une tribune, au-delà du ridicule, est proprement scandaleuse. Oui ou non, camarades du SE, le conseil d'école est-il compétent pour voter le règlement intérieur, pour adopter le projet d'école ? Oui ou non les modalités de l'aide personnalisée doivent-elles être intégrées au projet d'école et au règlement intérieur ? Le SE le sait d'autant mieux que c'est la seule organisation syndicale à avoir participé au CDEN de juillet, lequel a donné un avis favorable au règlement départemental proposé par l'Académie. Alors, le SE-Unsa Paris, béquille de Rosselet dans la mise en œuvre de la politique de régression du gouvernement ? Il n'y a qu'un pas, pour arriver à cette conclusion, que d'aucuns franchissent. En tout cas, la question est posée. Au SE, section de Paris, de nous démentir !

MEIRIEU AU CONGRÈS DE L'AGEEM*

« En conclusion, je voudrais, après avoir dit l'extraordinaire originalité et importance de l'école maternelle, souligner que, malheureusement, elle n'a pas, à elle toute seule, le pouvoir d'inverser la logique scolaire qui est en train de s'imposer aujourd'hui. Nous devons faire face, en effet, à la renonciation, plus ou moins avouée, aux principes fondateurs du service public.



qu'il désapprouvait, le maire, Bertrand Delanoë, tire, après l'expérience des 7 et 16 octobre, un constat d'échec sur les conditions de mise en œuvre du dispositif. Celles-ci ne permettent pas dans les délais impartis d'organiser la sécurité des enfants. La Ville de Paris renonce donc à appliquer cette loi. Elle a décidé, dans l'attente du jugement au fond, de faire appel de la décision du tribunal administratif, saisi par l'État, de suspendre celle de la Ville de ne plus mettre en œuvre le service minimum d'accueil. Les huit maires d'arrondissement de droite prévoient de se substituer à la mairie centrale. Rendez-vous

L'État ne garantit plus vraiment la qualité de ce service ; il se replie sur le financement d'un fonctionnement à l'économie ; il met les personnes, les établissements et les institutions en concurrence, en misant sur les vertus de cette dernière pour pallier les effets de son désengagement. »

Le tout sur ul.fcpe.rueil.free.fr
et sur le blog de l'Ageem blog.ageem.fr

* Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques

JACQUES LÉVINE

Président de l'association des groupes de soutien au soutien (AGSAS) et cofondateur du Collège international de psychanalyse et d'anthropologie (CIPA), Jacques Lévine est décédé. Jacques Lévine restera une des grandes figures de la pédagogie. Il a su faire passer auprès des enseignants les réflexions, les apports et les exigences de la psychanalyse, dans un objectif de libération et d'émancipation des enseignants et des élèves.

Ce fut l'intervenant principal du débat à Henri IV il y a 2 ans (voir *Liaisons laïques* n° 281). C'est un penseur de l'éducation, de l'émancipation qui s'en est allé. C'est lui qui parle

des enfants *autrement que prévus*. Une grande perte mais il nous laisse des outils pour penser l'alternative à la régression en marche.

POLICE À HOUDON

Les parents d'élèves de l'école Houdon sont indignés. Dans une lettre au préfet de police de Paris, ils indiquent que « *mercredi 29 octobre au matin, un policier du commissariat du 18^e a téléphoné à l'école Houdon pour savoir si l'enfant O... dont les parents sont sans papiers était présent au centre de loisirs. Le directeur du centre de loisirs a répondu non. Vers 13h30, un lieutenant et un sous-brigadier sont revenus à l'école pour refaire la même demande. Le directeur a de nouveau répondu par la négative. Alors le lieutenant lui a demandé sa carte d'identité, puis les policiers sont repartis après avoir laissé un n° de portable.*

Nous, parents d'élèves de l'école Houdon, sommes indignés par l'intrusion de la police dans l'école, sous prétexte de rechercher un enfant de famille sans papiers - méthode répréhensible, maintes fois dénoncée par le Resf, la Fcpe, la presse et des politiques de tous bords.

Nous connaissons de longue date l'enfant O... et sa mère. (...) Ce jour-là, nous étions au Tribunal Administratif avec eux pour faire appel de l'OQTF prononcé par le Préfet de Police. Nous vous alertons sur le caractère préjudiciable au bien souverain de l'enfant qu'une nouvelle expulsion entraînerait. Pour rappel, ceci s'est déroulé le jour même où la première page d'un quotidien rapportait les propos d'un membre du gouvernement disant que "l'école est un sanctuaire" »...

RODOLPHE JUGE RELAXÉ

Rodolphe Juge, professeur-stagiaire, a été relaxé des accusations de violences volontaires portées à son encontre par deux policiers à l'issue d'une manifestation de lycéens à laquelle il participait en tant que membre du service d'ordre de la CGT en avril 2008. Cette relaxe est un soulagement pour les nombreux soutiens du professeur, parmi lesquels la Ldh et la Fcpe. La CGT demande maintenant au recteur de lever la suspension dont il est victime.

LA PEEP NE MANQUE PAS D'ASSURANCE

La Peep s'interroge et s'inquiète de voir l'Éducation nationale, par le biais de certains de ses chefs d'établissement et directeurs d'école, devenir courtier bénévole en assurances !!! L'association de parents d'élèves n'hésite pas à nommer la MAE, bénéficiaire supposée de ces préférences.

La Peep connaît bien les assurances puisque elle-même affiche sur son site sa préférence pour un autre assureur. L'adhésion à la Peep y est même liée.



AU FIL DES DÉPÊCHES

L'ÉCOLE AU REGARD DE L'OCDE

Comment se situe le système éducatif français au regard de ceux des autres pays développés ? L'OCDE, dans *Regards sur l'éducation*, fait le point. L'occasion pour l'OCDE d'évaluer les performances du ministre de l'éducation nationale. Cette année, on retiendra le rattrapage par la France de son retard éducatif, la croissance plus rapide des emplois qualifiés que des diplômés et la baisse des dépenses d'éducation. L'OCDE juge positifs les dispositifs de soutien mis en place par Xavier Darcos, mais elle juge sévèrement la semaine de classe sur 4 jours.

24 + 2 = ?

Dans le numéro 319 de *Fenêtres sur cours*, François Dubet estime que « *L'école se débarrasse de la prise en charge des enfants sur des dispositifs annexes, en particulier des élèves en difficulté* » « *Pourtant d'après une enquête, il y a une quinzaine d'années, les enseignants témoignaient qu'une chose faisait leur dignité : garder les enfants ensemble, quelles que soient les performances de chacun. Certains ne mangent pas à la cantine avec les autres pour faire leur demi-heure de soutien. Cela ne marchera pas. Ceux qui auront une pancarte dans le dos ne s'en débarrasseront jamais comme l'histoire en témoigne. Sans compter les effets pervers : dans certaines écoles, certains élèves seront classés en difficulté alors qu'avant ils n'y auraient jamais été. En définitive on fait tout le contraire des systèmes éducatifs qui réussissent avec une journée moins longue, d'autres activités au sein de l'école, et tous les élèves ensemble* ».

AIDER LES ÉLÈVES

Comment aider plus et mieux les enseignants à aider plus et mieux les élèves ? Entre la mise en place de "l'aide personnalisée" (le "24+2") et la suppression des Rased, qui doit faire quoi, pour "aider" les élèves ?

Thierry Troncin, conseiller pédagogique ASH et docteur en sciences de l'éducation, met les points sur les i, et tente de repréciser le sens de certains termes galvaudés...

www.cafepedagogique.net

Invité le 17 juin 2008 à un débat sur la réforme des programmes de l'école primaire, Philippe Joutard¹ ne mâche pas ses mots. Absurdité, amateurisme, dangerosité : l'ancien recteur a invité les quelque 150 participants à mener la bataille.

Organisé par le collectif *L'école que nous voulons*², ce débat s'inscrivait dans la continuité des initiatives menées par le collectif depuis trois ans³, dans un contexte de forte mobilisation – contre la carte scolaire, la suppression des postes *soutien-lecture* et les nouveaux programmes, les suppressions de postes... avec les manifestations du printemps, la nuit des écoles.⁴

Christine Passerieux (GFEN) introduit le débat en insistant sur le sens régressif des mesures gouvernementales : la complexité évacuée, la contradiction entre alourdissement des programmes et suppression de 2 heures d'enseignement hebdomadaire, l'appauvrissement culturel, la fin de l'école unique, la logique concurrentielle, destructrice des évaluations sur les résultats...

UNE ABSURDITÉ

Philippe Joutard juge intéressant que ce débat ait lieu in fine à l'université : l'enjeu, c'est de préparer une classe d'âge (50 %) à l'accès au supérieur ; cela se joue dès l'école primaire.

Par rapport au besoin d'extension des savoirs, les nouveaux programmes de l'école primaire sont une absurdité, y compris du point de vue du libéralisme... Comprendre le monde nécessite d'apprendre la complexité, or les programmes de l'école l'évacuent.

AMATEURISME ET DANGER

La réforme proposée fait l'économie de l'évaluation de ceux de 2002. Elle se fait dans la précipitation. Alors qu'il faudrait prendre son temps.

Les projets de programmes ne sont même pas en phase avec le socle commun. Éliminer des exigences la compréhension

est suicidaire !

Deux heures en moins mais les programmes sont alourdis, dans les matières fondamentales mais aussi celles dites secondaires.

L'instruction civique et morale remplace l'éducation civique. Un grand pas vers le début du siècle dernier.

FONDAMENTAUX : LA GRANDE CONFUSION

La priorité à l'apprentissage de la langue orale et écrite ne date pas d'aujourd'hui : il suffit de consulter les programmes de 2002. C'est d'ailleurs l'une des missions fondamentales de la maternelle que d'acquiescer le langage oral.

Après le 19 octobre, la mobilisation continue. Signez et faites signer l'appel *L'éducation est notre avenir : il ne doit pas se décider sans nous*. www.fcpe.asso.fr.

Et l'appel pour sauver les Rased : www.sauvonslesrased.org

La connaissance de la grammaire, du vocabulaire, de l'orthographe sont des moyens pour atteindre un but : la compréhension des textes, y compris les énoncés des problèmes de maths !

Les enquêtes internationales nous apprennent que les jeunes français ont des difficultés à sortir de la règle, des sentiers battus.

La réponse apportée, faire des exercices mécaniques (répétition) au lieu de développer la compréhension, est un contresens, qui risque en outre de nourrir un dégoût.

Finalement, ces programmes ne mettent pas en valeur les fondamentaux mais des techniques, qui ne sont que des outils pour mener aux fondamentaux.

Quant à la multiplication des évaluations, elle risque à terme de tourner à l'examen, celui de l'entrée en 6^e...

LUTTER CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE ?

L'élève français manque de confiance. Il ne se risque pas. Il a une peur panique de l'erreur (voir les enquêtes internationales et aussi les travaux d'Antibi). Il faut donc donner, redonner confiance aux jeunes.

L'élève français manque d'initiative (pas d'innovation), mais a de bonnes connaissances scolaires. Le ministre projette de responsabiliser les lycéens dans les projets de réforme du lycée. Mais comment le faire, si on n'apprend pas à se responsabiliser dès le départ ?

Il ne faut pas confondre complexité et abstraction. La complexité n'est pas nécessairement abstraite de même qu'il existe différentes formes d'intelligence.

Le problème des difficultés scolaires est une question difficile, délicate (voir le rapport sur la grande pauvreté et la réussite scolaire).

Qu'est-ce que la difficulté scolaire ? Comment s'articule l'accompagnement éducatif et la lutte contre la difficulté scolaire ? Là sont les vraies questions.

IMPROVISATION ET INCOMPÉTENCE

Philippe Joutard a le sentiment d'une énorme improvisation mêlée d'incompétence.

Le débat a ensuite permis d'aborder la réforme à partir de différentes thématiques :

- l'impossibilité de l'intégration des handicapés à l'école avec une telle logique,

- le socle commun et l'école à deux vitesses ?

- le soutien scolaire: la nécessité de le prendre en considération,

- les cycles et les pédagogies différen-

ciées pour prendre en charge tous les élèves

- la dimension idéologique, réactionnaire de la réforme,

- l'infaisabilité des programmes: impossible de les mettre en œuvre avec la suppression des 2 heures

- la mauvaise foi des mesures: déstabilisation ?

- l'empêchement des classes populaires d'accéder à la culture.

Pour terminer, le débat se focalise sur l'attitude à adopter. Des enseignants préconisent de réagir fermement à la campagne médiatique et appellent les enseignants à la désobéissance, à refuser la mise en œuvre des programmes. Ils invitent aussi à travailler sur les textes, à construire des argumentaires pour gagner la bataille de l'opinion. Cela passe aussi par l'organisation de réunions locales avec les parents pour répondre à leurs craintes et leurs interrogations.

Philippe Joutard estime que c'est une erreur d'appeler à ne pas mettre en œuvre les programmes – une action qui serait très minoritaire et peu efficace. Il appelle à multiplier les questions à la hiérarchie (inspecteurs de circonscription, d'Académie) sur les programmes, leur mise en œuvre, à mettre en lumière les contradictions, à montrer l'infaisabilité... pour, qui sait, aboutir à l'abandon de ces programmes !

Michel Sangam

1. Historien, ancien recteur, président de la commission d'experts des programmes de 2002

2. Membres du collectif : Fcpe, Gfen (groupe français d'éducation nouvelle), Ligue de l'enseignement, Sgen-CFDT, SNUipp-FSU, Sud-Education

3. Débat lecture, Difficultés scolaires, Égalité d'accès aux savoirs

4. Cette réunion-débat a failli ne pas avoir lieu, l'auditorium du lycée Louis-le-Grand nous étant retiré, visiblement sur intervention du recteur, au prétexte du caractère politique de l'intitulé du débat « Non aux programmes Darcos de l'école primaire ». Nous avons trouvé une salle de repli au Centre universitaire des St-Pères, de l'Université Paris-Descartes. Dans le même temps, le recteur et l'inspecteur d'Académie organisaient une réunion de présentation du « plan pour l'école primaire » à l'intention des membres du CDEN et la presse. Une opération de communication qui a tourné court...

ORDRE MORAL

Réunis au lycée Diderot le 19 juin par l'aréopage du rectorat au complet pour nous vendre ce que nous combattons depuis des mois, les membres du Comité départemental de l'éducation nationale (CDEN) et quelques parents d'élèves en plus des invités officiels ont donné quelques sueurs froides à E. Rosselet, inspecteur d'académie, chargé du 1er degré.

Une mère d'élève a mis un éclat au recteur M. Quenet qui faisait l'apologie de l'instruction morale et civique – l'élément le plus nouveau et le plus important de la réforme selon lui - en lui faisant remarquer qu'elle avait connu ce type d'enseignement alors qu'elle vivait encore au Portugal sous la dictature de Salazar. Le recteur s'est liquéfié...

Nous n'avions aucun doute en rentrant mais maintenant nous sommes habités de certitudes. Le vernis pédagogique des réformes Darcos s'écaille vite et les VRP de l'Éducation Nationale sont incapables de faire illusion.

politique éduca

SOUTIEN SCOLAIRE

DIS MAMAN, POURQUOI ON MANIFESTE... ?

AU FIL DES DÉPÊCHES

RASED 24 + 2 = - 3 000

Selon les prévisions budgétaires, sur les 6 000 emplois supprimés dans le primaire, 3 000 seront des maîtres E, chargés de l'aide pédagogique, et les maîtres G, les rééducateurs, qui vont être *sédentarisés*, c'est-à-dire remis face à une classe.

Les RASED, réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficultés, ont donc du plomb dans l'aile: seuls les psychologues scolaires subsisteront, chargés essentiellement de constituer les dossiers techniques pour la scolarisation des élèves handicapés.

Les aides apportées aux élèves par les RASED n'auront plus lieu, et les enseignants chargés de classe seront de plus en plus seuls face aux difficultés. Corrélié avec la mise en place de la nouvelle organisation scolaire (deux heures de classe remplacées par deux heures de soutien), le message est clair: « *pour les difficultés des élèves, débrouillez-vous* ».

PENTECÔTE POUR LES PARENTS

C'est une proposition avancée par Philippe Meirieu à la Journée du refus de l'échec scolaire. Il précise: "Il ne s'agit pas, bien sûr, que tous les parents aillent à l'école la même journée, car, effectivement, on ne pourrait pas les y accueillir. En revanche, je propose que tous les parents passent une journée complète à l'école dans l'année scolaire, à tour de rôle". Pour P. Meirieu, *si l'on ne travaille pas, aujourd'hui, avec les parents, il ne faudra pas s'étonner qu'ils adoptent la posture de consommateurs qu'on leur reproche souvent*.

La présence des parents risquerait fort de réveiller bien d'autres déficits de nos établissements. Imagine-t-on les parents utiliser les toilettes des élèves? Faire la queue au self? Accepter sans répondre des remarques professorales? Rester assis sans parler plusieurs heures par jour?

POUR LE SAMEDI

C'est une surprise! 55 % des enseignants consultés par le Snuipp sont hostiles à la suppression prévue des 2 heures d'enseignement du samedi matin. 78 % demandent au syndicat de ne pas signer le relevé de conclusion ministériel.

Souhaitant participer à la manifestation du 24 mai, organisée par la Fcpe Île-de-France contre la réforme Darcos, je me décide, faute de moyen de garde, à proposer à mon fils Alexandre de vivre son premier défilé...

Oui, il y aura plein de monde, comme nous... Oui, tu pourras faire tout le bruit que tu veux, chanter, huer, siffler, crier, agiter des banderoles... Une belle balade agitée dans Paris en perspective...

La préparation est digne d'un vrai projet: lieu et horaire de rendez-vous, étude des moyens de transport pour rejoindre le point de rencontre, choix des slogans, préparation des affiches, choix des tenues, collations...

Pile à l'heure et au lieu de rendez-vous! Armés de bonnes chaussures et de nos drapeaux, nous commençons à défiler, objectif: République.

Les chansons commencent, le cortège avance et Alexandre me regarde et me demande: « *Dis maman, pourquoi on manifeste?* ». J'en aurais perdu mon drapeau! Tellement évident pour les parents, tellement abstrait pour nos enfants, alors, je lui ai expliqué...

Le ministre de l'Éducation Nationale, Xavier Darcos, va réformer l'école primaire.

Pourquoi? Parce que 15 % des enfants qui arrivent en 6^e ont des difficultés à lire, à écrire et à compter.

Aider les enfants qui ont des difficultés, leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires pour progresser, on ne peut que se réjouir d'un tel programme! Seulement, en y regardant de plus près, on s'inquiète vite.

ET LE FOOT ?

Dès la rentrée prochaine, plus d'école le samedi matin. Plus de parents qui accompagnent les enfants à l'école et se retrouvent autour d'un café, plus de kermesse ou de spectacle.

Tu ne travailleras que la semaine (24 h) et ceux qui ont des difficultés iront suivre des cours de soutien pendant l'heure de

cantine.

« *Et le foot?* me demande-t-il, *ils ne seront pas punis tous les jours quand même!* »

C'est vrai finalement, en plus de cette *punition*, il faudra choisir: manger ou jouer! Avec 30 minutes de soutien par jour dont 15 d'installation, la pause méridienne va être serrée pour *les copains qui font du soutien!* En plus d'être reconnus comme enfants en difficulté, ils seront privés de récréation: plus le temps de s'aérer, de jouer, de décompresser avec les copains de classe.

Ils n'auront qu'un droit: apprendre, apprendre, apprendre...

Et pendant les vacances, on recommence! Les élèves de CM1 et CM2 qui ont des difficultés se retrouveront pendant les vacances scolaires à raison de 3 heures par jour. Alors que la majorité des copains se reposera ou partira en vacances, toujours les mêmes seront à l'école pour travailler. Des instituteurs viendront leur réexpliquer ce qu'ils n'ont pas eu le temps d'assimiler pendant les semaines chargées qu'ils ont eues.

LE TRAVAIL, C'EST LA SANTÉ...

Plus le temps de dormir, plus le temps de s'amuser ou de rêvasser, il faut travailler! Pour réussir, il faut apprendre, travailler, faire des exercices!

J'ai du mal à croire ce que j'explique, j'ai l'impression d'entendre mon père (81 ans) me parler de l'école de *son temps*. La morale, la discipline et le travail sont remis au goût du jour.

Parce qu'en plus de travailler sur 4 jours, tu devras apprendre mieux et plus!

1,5 jour de français, 1 jour de maths, il reste 1,5 jour pour la science, l'histoire, la géographie, l'éducation musicale, les arts

plastiques et histoire de l'art, une langue étrangère, l'instruction morale et civique... et le sport !

Il faudra faire vite, finis les sorties au musée, le pique-nique dans les bois ? Peut-être même finie la classe verte... Tu devras vite apprendre tes leçons pour les réciter le lendemain et faire tes exercices.

On t'entraînera à la lecture, à maîtriser la langue française et tu sauras faire des divisions en CE1, tu verras c'est pratique pour couper un gâteau !

En plus on t'apprendra une langue étrangère dès le CP !

SOIS POLI ET TAIS-TOI !

Mais tu n'auras peut-être pas le temps de pratiquer avec tes copains. Plus le temps d'écouter tes voisins, de discuter, de partager tes souvenirs, de faire des expériences *scientifiques*.

On t'apprendra les règles de politesse *élémentaires*, à te taire quand quelqu'un parle. On t'expliquera tes droits et devoirs en tant que Français, tu sauras même chanter la Marseillaise comme l'équipe de France de foot !

Je vois bien que mon fils a du mal à me croire, il pense que je veux lui faire une

farce. J'aimerais lui dire *poisson d'avril*, mais la réalité est bien cruelle pour nos enfants. Je n'ose même pas lui dire qu'il n'aura pas d'autre choix que de réussir.

L'échec ne sera plus admis, tous les moyens seront là pour parvenir au succès.

SILENCE, ON RÉFORME !

Présentée par Xavier Darcos le 29 avril dernier, la réforme des écoles primaire est applicable dès la rentrée 2008. Depuis l'annonce de ces mesures, le monde scolaire, les intellectuels et les parents d'élèves ne cessent de demander le retrait de cette réforme afin d'éviter la catastrophe.

Aucune réponse en retour, le silence total, la réforme doit se faire même si toute une génération d'élève est sacrifiée.

Une fois la manifestation terminée, après avoir bruyamment exprimé notre soutien à la FCPE, défendu notre vision de l'éducation et de la scolarité, montré notre désaccord avec la réforme Darcos, il me reste également le sentiment fort d'avoir simplement usé, avec mon fils, d'un droit fondamental... La liberté d'expression et cette rengaine entraînante « *Darcos, si tu savais...* ».

Stéphanie Barbier

DES PISTES POUR REFUSER L'ÉCHEC SCOLAIRE

Initiatrice de la première *Journée du refus de l'échec scolaire*, l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev, réseau d'étudiants bénévoles pratiquant du soutien scolaire pour les élèves en difficultés) entend *tirer la sonnette d'alarme* sur le fait que *chaque année 150 000 jeunes d'au moins 16 ans, soit un sur cinq, sortent du système scolaire sans qualification*.

Sur le thème du lien entre *les familles et l'école*, la question était de savoir comment impliquer les familles les plus éloignées de l'école dans un système au fonctionnement complexe.

L'Afev et ATD Quart Monde ont proposé de créer dans chaque école *une salle d'accueil*, spécialement dédiée aux familles.

Philippe Meirieu a préconisé *qu'une fois par an, tous les parents aillent une journée dans la classe de leur enfant, en même temps que les élèves pour démystifier l'école, comprendre ce qui s'y passe et nouer un dialogue avec l'enseignant*.

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme a suggéré de *lier des actions de formation des adultes ne maîtrisant pas les compétences de base avec l'entrée en scolarité de leurs enfants*, pour renforcer l'estime de soi.

Pour qu'un parent s'implique, il faut *qu'il puisse acquérir les codes du système*, a plaidé la Fcpe. Le mouvement *Cahiers pédagogiques* a préconisé *d'intégrer dans le cursus des futurs enseignants une formation obligatoire sur les relations avec les parents*.

Plus radical, Gabriel Cohn-Bendit, fondateur du lycée expérimental de Saint-Nazaire, a suggéré de *trouver un autre métier à 70 % des enseignants*, estimant que l'échec scolaire est *celui de l'école, pas celui des mères*.

AU FIL DES DÉPÊCHES

DES COUCHES POUR DARCOS

Les propos de Xavier Darcos, se demandant s'il fallait des bac +5 pour changer les couches et veiller à la sieste des enfants, ont engendré l'ire des enseignants et des parents : mercredi 24 octobre, la couche s'accrochait aux arbres, aux grilles du rectorat de Paris.

MATERNELLE : EFFETS POSITIFS

Faut-il développer l'enseignement pré-élémentaire ? Oui, répond une étude de l'EPIC. Aux Etats-Unis, où seuls 10 % des 3-4 ans bénéficient d'une place en école maternelle, W. Steven Barnett propose une mise au point. Elle établit que l'enseignement en maternelle produit des effets durables sur le niveau scolaire. Ce sont les enfants des milieux défavorisés qui en tirent le plus de bénéfices. "*Augmenter l'investissement public dans l'éducation pré-élémentaire pour tous les enfants peut produire de substantiels bénéfices éducatifs, sociaux et économiques*" affirme W. Steven Barnett. De l'étude des différents programmes, il tire la conclusion qu'il faut privilégier des classes de petite taille et des enseignants très formés et bien payés.

JARDINS D'ÉVEIL

Un rapport du sénat rendu public le 4 novembre 2008 préconise d'accueillir les enfants âgés de deux à trois ans dans des *jardins d'éveil*, un *nouveau service public à mi-chemin entre la crèche et l'école*.

Les sénateurs socialistes et communistes se sont déclarés opposés à cette mesure, "*en raison de ruptures que nous ne pouvons pas cautionner : la fin de l'égalité d'accès des familles et de la gratuité d'accueil ; le désengagement de l'éducation nationale ; des perspectives de fortes inégalités territoriales si cela devait reposer sur les collectivités territoriales ou des initiatives aléatoires de partenariat ; le risque de coût transféré aux communes ; la non garantie de couverture exhaustive du territoire national ; le manque de réaffirmation claire du droit à l'école maternelle à 3 ans*".

politique éduca

SOUTIEN LECTURE

ÉDOUARD, ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE

AU FIL DES DÉPÊCHES

CONSEIL DE PARIS

Le programme de Bertrand Delanoë et Pascal Cherki, présenté le 29 septembre au Conseil de Paris, est dense. Dans un contexte national difficile, le maire a évoqué les coupes franches opérées par l'État : 5 postes de soutien lecture supprimés, 5 classes CLIN fermées, une carte scolaire malmenée par les dérogations rectorales. Parmi les priorités de cette année, trois points se dégagent : s'occuper des *orphelins du samedi matin*, développer les Tice et les pratiques culturelles. Ainsi la Ville va proposer aux enfants des activités culturelles et sportives les samedis matin. Elle étendra également l'accueil le matin avant 8 h 20.

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

Paris entend aussi doubler l'équipement des écoles en micro-informatique d'ici 2012. Les écoles disposeront d'un poste pour 10 élèves et toutes les écoles auront une salle informatique (80 n'en ont pas). Un plan ENT (espace numériques de travail) vise à doter tous les collèges d'un ENT d'ici 4 ans. Ville culturelle s'il en est, Paris veut faire de la culture un bien commun. La Ville va créer un nouveau centre de loisirs dans un collège du 19^e et accentuer le partenariat entre les centres de loisirs et les musées, les collèges et les établissements culturels.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'Académie des sciences ne valide pas les programmes du primaire. En termes diplomatiques mais très clairs, les académiciens demandent des modifications qui éclairent les tares des futurs programmes. Ainsi, ils demandent au moins deux heures hebdomadaires pour les sciences expérimentales. Ils critiquent aussi la conception même des maths : « que l'indispensable acquisition de mécanismes en mathématiques soit toujours associée à une intelligence de leur signification pour l'enfant, à leur lien avec le concret et au rôle de l'imagination aux côtés de la rigueur. Et plus généralement : Que l'école primaire demeure centrée sur le développement de l'ensemble des potentialités de l'enfant ».

Dans la France entière, les postes de soutien à la lecture ont généralement été conservés. Parisianisme oblige, l'inspecteur d'Académie fait du zèle et supprime cinq postes dans des écoles Zep 1. Casser ce qui marche plutôt bien, voilà un bon plan... Surtout si ça coûte moins cher.

Le soutien lecture relégué dans les escaliers à l'heure du déjeuner ou entre la poire et le fromage à la cantine ?

À l'école Tourtille (20^e), la suppression du poste d'enseignant de soutien à la lecture, envisagée pour la rentrée, ne passe pas. « *Maryline Ferret, l'enseignante d'aide à la lecture, a fait un travail formidable depuis trois ans dans les classes* », disent les parents. Son travail d'aide à la lecture et à l'écriture par petits groupes s'est révélé très efficace. La suppression de ce poste - sans aucune explication ni justification - est une aberration. Une logique terrifiante. « *Ce n'est pas négociable* », tranche Édouard Rosselet.

PASSE-PASSE DE LA CARTE SCOLAIRE

Au vu de la dotation en postes, nulle pour Paris, l'inspecteur d'Académie a trouvé une réserve de 5 postes, les enseignants de soutien lecture qui exerçaient dans les 10 écoles classées Zep 5 depuis 2003. Il justifie ces suppressions de postes par la mise en place du soutien suite à la réaffectation des heures du samedi : « *Ce nouveau dispositif change la donne* ». Autre motif avancé, « *ces écoles n'ont pas toutes organisé des stages de remise à niveau* », argument qui justifierait le retrait de moyens... Toute la logique des réformes Darcos se retrouve dans les mesures proposées par l'inspecteur parisien. Personne ne comprend la suppression d'un dispositif qui a fait la preuve de son efficacité, alors même que l'objectif annoncé de la réforme est de réduire l'échec scolaire. Sur proposition de la FCPE-Paris, le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) a donc

voté à l'unanimité, le 11 juin 2008, une demande de maintien des postes *soutien lecture*.

DÉSORGANISATION FUNESTE

Une régression d'ampleur se prépare pour l'école primaire, à Paris et ailleurs. Les nouveaux programmes, imposés sans concertation, les suppressions de postes, qui mettent à mal en particulier les écoles urbaines en zone *sensible* et les écoles rurales et, peut-être plus encore, la suppression de deux heures de classe par semaine, préparent une désorganisation funeste de l'école publique.

L'inspecteur d'Académie du 1^{er} degré à Paris applique à la lettre l'esprit de la politique gouvernementale. Avec moins de 140 jours de classe par an et des programmes impossibles, globalement inapplicables, va-t-il falloir se résoudre à l'abandon de



Vu à la manifestation du 19 octobre

toute perspective de développement du soutien scolaire dans le cadre de l'enseignement obligatoire ? Si la prise en charge par l'école du soutien hors des heures de classe peut constituer une piste intéressante, elle ne saurait constituer une véritable politique scolaire, ni faire l'économie d'une réflexion d'ensemble sur les programmes et sur le travail demandé à l'élève. Et, s'agissant de l'application des nouvelles instructions, on ne sait trop ce qui pourra résulter d'injonctions aussi paradoxales. S'agira-t-il de liquider des enseignements - sciences, histoire, géographie, arts plastiques, éducation physique, etc., de sacrifier l'enseignement des *fondamentaux* eux-mêmes, par leur rétrécissement sur des journées intenable, dans la répétition stérile et la stigmatisation des élèves en difficulté ?

QUI PAYE LA NOTE ?

Pas besoin d'être grand clerc pour deviner qui fera les frais d'une telle politique à Paris. Les familles des quartiers populaires, précisément là où M. Rosselet supprime les postes de soutien lecture. Les enfants concernés seront ainsi soumis à des conditions de scolarisation qui ne peuvent qu'engendrer le décrochage, avec la perte de l'espoir de réussir, de l'espoir envers l'école. Les familles des catégories moyennes et supérieures y perdront aussi, contraintes d'aller engraisser un peu plus les officines de cours privés, pour que leur fille, comme le dit la pub dans le métro sur fond de drapeau tricolore, maîtrise mieux le français. Bien que les classes y soient généralement plus chargées, des parents pensent que, contre les désordres, contre les grèves, contre la violence dans les cours de récréation, contre une école qui, paraît-il, n'apprend plus à lire à ses enfants, l'école privée est préférable au public... jusqu'à l'entrée au lycée bien sûr !

QUI VEUT TUER SON CHIEN...

La logique est limpide. Si on retire des moyens au public pour les verser dans le privé, il y a quelque chance pour que les parents se détournent du public. Or, pour

toutes les familles, de Clignancourt à Ivry, d'Auteuil aux Lilas ; et même pour les familles souvent plus favorisées du centre de Paris, les attentes à l'égard de l'école publique restent vives. Une politique résolue doit, à Paris, être mise en œuvre pour prévenir, dès le plus jeune âge, la difficulté scolaire et mieux assurer la rencontre de tous les élèves avec les savoirs et les pratiques scolaires. Un rêve ?

NOUVELLE COMPÉTENCE DE L'OCDE

Il ne faut pas oublier que la lecture est l'activité de déchiffrement et de compréhension d'une information écrite. Et que cela s'apprend. Mais il est vrai qu'avec le nouveau vocable, *littérisme*, dont use le ministère de l'Éducation, c'est la définition de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui prime désormais. L'Ocde serait-elle désormais chargée de définir ce qu'est l'apprentissage de la lecture ? Tout un programme... Un nouveau programme.

Bernard Dubois

1. Écoles maternelles : 49 bis rue de la Goutte d'Or et 11 rue Pajol, dans le 18^e arrondissement. Écoles élémentaires : 38 rue Tourtille, 6 rue Henri Tomasi et 103-111 rue des Amandiers, dans le 20^e.

L'école selon Sarkozy et son Ministre Darcos

Défendons notre école publique, laïque et gratuite
Dans tous les quartiers de France
Sauvons l'école de la réussite pour tous

**Manifestation nationale
Dimanche 19 octobre
13h Place d'Italie**

fcpe PARIS L'école n'est pas une charge à réduire, c'est un investissement pour l'avenir

INSTRUCTION MORALE

Alors que les nouveaux programmes du primaire annoncent le retour de l'*instruction civique et morale* d'antan, Bernard Defrance entreprend d'analyser les fameuses maximes mises au programme et annonce un *désastre prévisible*.

Ainsi de l'adage célèbre : *Nul n'est censé ignorer la loi, c'est-à-dire que, dès lors que son action implique autrui, nul ne peut ignorer qu'une loi va structurer l'articulation des libertés; mais ce principe ne vaut pleinement qu'à partir de la majorité civique, civile et pénale: on ne saurait exiger des enfants qu'ils sachent déjà ce qu'ils viennent précisément apprendre à l'école...*

www.bernard-defrance.net

ATTENTION AUX OREILLES !

Environ 10 % des moins de 25 ans souffrent d'une perte auditive pathologique. En effet un jeune sur 10 reconnaît écouter son baladeur trop fort et 8 sur dix avoir été exposés à un volume sonore trop élevé en discothèque. Le ministère de la santé et l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (Inpes) lancent une campagne auprès des radios jeunes pour les inviter à prendre garde. Une brochure tirée à 1 million d'exemplaires sera distribuée dans les salles de concert et les discothèques.

EMPREINTES DIGITALES

La Commission nationale informatique et libertés (CNIL) s'oppose au relevé d'empreintes digitales dans un établissement scolaire. Pour elle, « *contrairement au contour de la main, l'empreinte digitale est une biométrie à trace. Chacun laisse des traces de ses empreintes digitales, plus ou moins facilement exploitables, dans beaucoup de circonstances de la vie courante. Ces traces peuvent être capturées à l'insu des personnes et être utilisées notamment pour usurper leur identité. C'est pourquoi leur utilisation doit être strictement limitée et encadrée* ».

ÉVITONS LA CATASTROPHE

La pétition soutenue par le Crap contre le nouvel aménagement du temps scolaire à l'école primaire a recueilli près de 7 000 signatures. Antoine Prost et Hubert Montagner l'ont remise au ministère le 24 octobre.

AU FIL DES DÉPÊCHES

RYTHME SCOLAIRE

Hubert Montagner, spécialiste des rythmes scolaires, pense « qu'on ne peut ignorer les données des différentes recherches dès lors qu'on se propose d'aménager le temps scolaire dans la journée, la semaine et l'année ». Données pourtant superbement ignorées par les décisions ministérielles.

Quelques chiffres. La suppression de l'école le samedi a fait passer le nombre d'heures de cours de près de 990 h à 840 h, ce qui est proche de la moyenne européenne. Mais parallèlement, le nombre de jours de classe est passé de 180, ce qui était déjà peu, à 140 jours, contre 188 à 208 en Allemagne, 190 en Angleterre, 200 en Italie. Du coup les élèves français suivent 6 heures de cours par jour, beaucoup plus que nos voisins qui font osciller leur journée de classe de 4 à 5 h Et surtout beaucoup trop pour les capacités d'attention des enfants. Chaque jour une bonne partie des 6 heures s'évapore. La tradition de l'école française était de privilégier les droits des enfants à ceux des parents. En optant pour la semaine de 4 jours, X. Darcos fait le choix inverse.

L'organisation du temps scolaire est de ces questions qui soulèvent les passions, les intérêts des adultes primant toujours sur l'intérêt des enfants. Régis Lindeperg, pionnier de ce dossier à la Fcpe-Paris, exprime sa colère.

Les rythmes scolaires, voilà une question passionnante ! Comment organiser la journée, la semaine, l'année, pour assurer à l'enfant les meilleures conditions d'apprentissage ? Comment articuler les enseignements pour que les enfants accomplissent les tâches les plus complexes et difficiles au moment où ils sont les plus réceptifs ? Comment surtout faciliter la tâche aux enfants les plus en difficulté, car c'est bien chez eux que l'on peut mesurer les incidences d'une modification des rythmes à travers les résultats scolaires ?

C'est évidemment compter sans le lobby touristique, les intérêts des catéchèses, la perspective d'un vrai week-end pour les enseignants et surtout la volonté des parents d'élèves, y compris dans nos rangs, de se débarrasser coûte que coûte de ce boulet du samedi matin. J'allais oublier la PEEP qui construit sa plate-forme éducative dans les sondages et espère se refaire une santé à peu de frais avec l'affaire du samedi matin.

LA PIRE DES SOLUTIONS

La Ville, encore sonnée par le débat ouvert lors de la précédente mandature, semble tétanisée sur le sujet face à la démagogie triomphante d'un gouvernement qui se moque comme de son premier Bic des enfants en difficultés. Nous voilà aujourd'hui avec la pire des solutions et les pires modalités d'application à Paris.

En effet la suppression du samedi matin, puisque c'est le débat, aurait pu se faire dans de bien meilleures conditions. On aurait pu par exemple travailler le mercredi matin - compromis qui occasionne de moindres dégâts. Non, on fait la semaine de 4 jours. La France a la journée et les programmes les plus lourds d'Europe et toutes les études montrent que c'est néfaste, donc on charge encore les programmes et on supprime des heures sans alléger la journée.

ENFANTS GAVÉS

Pire, on charge encore un peu plus la barque des enfants en difficulté en les punissant avec des heures en plus au lieu de modifier l'organisation pour mieux les soutenir dans le cadre des horaires classiques. À Paris, les heures *dégagées* par les professeurs de la Ville de Paris (PVP) auraient pu faciliter la tâche. Encore pire, le rectorat impose ces heures de soutien pendant l'interclasse de midi, le plus mauvais moment de la journée, le moment où toutes les études concordent pour dire que les capacités d'attention sont les plus mauvaises, bien plus qu'à cinq heures.

UN DÉFERLEMENT D'INEPTIE

À quoi sert donc ce déferlement d'ineptie ? Peut-être à faire oublier que des milliers de postes sont supprimés, que les classes sont surchargées, que les enseignants sont de moins en moins remplacés, que les réseaux d'aides sont affaiblis, que la scolarisation des enfants handicapés se fait dans de mauvaises conditions ?

Donc, pour faire des économies, on supprime des postes. Pour faire avaler la pilule aux parents et aux enseignants, on supprime le samedi matin, mais sans parler du mercredi pour faire plaisir aux curés, sans alléger la journée ni revoir les vacances pour faire plaisir au lobby touristique. Plus malin, pour justifier pédagogiquement l'opération, on fait semblant de s'occuper des enfants en difficultés, on rajoute des heures de soutien à des gamins déjà gavés d'école. Le fin du fin, on impose ces heures à un moment où ça ne sert à rien. Et personne ne parle du temps libéré par les PVP, ça pourrait peut-être fâcher...

Monsieur le Ministre, monsieur le Recteur, bravo c'est effectivement une très belle rentrée.

Régis Lindeperg

BAC PRO ET BEP

SÉLECTION ET EXCLUSION EN MARCHE

La rentrée scolaire 2009 consacrera la généralisation du bac professionnel en 3 ans, au lieu de 4, et la suppression parallèle du BEP (obtenu en 2 ans) à quelques exceptions près.

Des voix se sont réjouies de la mise en harmonie de ce cursus avec celui aboutissant au diplôme du bac général ou technologique. D'autres se sont clairement opposés à cette nouvelle réforme, totalement inadaptée à la réalité du terrain pédagogique d'une part et qui ne cachait en fait que la suppression d'une ligne budgétaire au préjudice des élèves d'autre part (*Liaisons laïques* n° 287, avril 2008).

Il apparaît indispensable d'assurer avec grande vigilance un suivi précis et régulier de cette mise en place, sous peine de voir s'accroître considérablement la sélection et l'exclusion de beaucoup d'élèves, et la privatisation de l'enseignement professionnel.

SACRIFICE PÉDAGOGIQUE

Nous nous étions interrogés sur la réduction d'une année d'études au détriment d'élèves sortant majoritairement du collège en déficit de confiance et/ou en rupture avec l'enseignement dispensé. Cette question n'a pas obtenu de réponse satisfaisante sur le fond. Quel est le contenu pédagogique aujourd'hui sacrifié alors qu'il s'avérait indispensable hier? Il convient de rappeler à cet égard que l'enseignement professionnel et technologique spécifique n'a pas pour but l'adaptation d'un élève à un poste de travail mais celui de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation, de l'insérer dans la vie sociale et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté.

En d'autres termes, il s'agit d'une véritable formation initiale qui ne doit pas être confondue avec une formation professionnelle continue pour adulte, laquelle apportera ultérieurement les compléments voulus ou imposés par

l'évolution du métier et des technologies.

INSCRIT DANS LA DURÉE

L'enjeu, sur ce point, est de démontrer que tout est encore possible autrement mais dans ce but, pour un élève qui aspire à une autre méthode d'enseignement ou à l'acquisition d'autres savoirs.

Ce travail pédagogique passionnant s'inscrit dans la durée et la progression qui était concrétisée à mi-chemin du bac professionnel par l'obtention du BEP.

A cet égard, Philippe Meirieu¹ cite Jean-Jacques Rousseau: « *L'important en éducation est de savoir perdre du temps pour en gagner* ».

C'est dans ce sens aussi que cette évolution progressive et adaptée permettait aux bacheliers professionnels d'envisager, dans des conditions plus réalistes, l'accès et l'obtention d'un BTS (brevet de technicien supérieur, formation post-bac en 2 ans), voire d'une licence professionnelle.

C'est aussi le vœu affiché par Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur, qui déclarait dans le *Monde de l'éducation* de septembre 2007: « *Il faut que les baccalauréats professionnels et technologiques puissent être orientés vers leurs filières de réussite* ».

Certes, mais encore faut-il mettre en œuvre une politique ambitieuse et cohérente pour ce faire.

A suivre...

Philippe Baudoin

AU FIL DES DÉPÊCHES

DARCOS ET LE SNPDEN

On a atteint les limites. Selon le SNPDEN, "si on a réussi à convaincre les enseignants de faire 2-3 heures supplémentaires, on aura du mal à les convaincre d'en faire 6 ou 7". Le syndicat a également critiqué l'assouplissement de la carte scolaire. "Peut-être qu'il y a quelques boursiers en plus dans les lycées d'élite, mais dans les lycées de banlieue il n'y a pas plus de fils de médecins".

300 TNI POUR LES LYCÉES

La région Île-de-France a décidé de consacrer plus d'un million d'euros à l'achat de 300 tableaux numériques interactifs. Très demandés par les enseignants ces nouveaux matériels permettent d'impliquer davantage les élèves dans le cours, d'utiliser facilement les ressources du multimédia. Les ordinateurs portables reliés aux TNI seront attribués par l'intermédiaire des marchés de la région. Les TNI feront l'objet d'une dotation financière dans les lycées.

BAC FRANCO-ITALIEN

Annecy a accueilli le 1er octobre un séminaire sur le bac franco-italien, l'ESABAC. Il a réuni les équipes éducatives des académies du sud-est pour la France, de la région autonome d'Aoste, du Piémont, de Ligurie pour l'Italie, et des lycées français en Italie. Près de 500 lycéens sont concernés par l'ESABAC.

BAC FRANCO-AMÉRICAIN

Le baccalauréat franco-américain (BFA) est un baccalauréat binational, donnant lieu à la délivrance simultanée du baccalauréat général et d'une attestation de résultats à des épreuves spécifiques, prise en compte pour la poursuite d'études dans les universités américaines et délivrée par l'association College Board National Office. Le baccalauréat franco-américain est accessible aux candidats des établissements scolaires français implantés aux États-Unis et ayant suivi, en classes de première et terminale, les enseignements y conduisant. (Journal officiel du 3 octobre 2008)

1. Dans « Deux voix pour une école », entretiens avec Xavier Darcos, éditions Desclée de Brouwer

COMMISSIONS D'APPEL L'ORIENTATION, MAILLON FAIBLE

TÉMOIGNAGE

Ma première commission d'appel
Le 12 juin dernier, j'ai participé à une commission d'appel de fin de seconde, en tant que représentant de parents.

Ayant déjà participé à une telle commission comme parent ayant fait appel, je me doutais que l'angoisse des familles serait présente toute la journée. Je n'imaginai pas, par contre, être témoin de véritables drames familiaux, comme cette mère malade dont la fille s'était occupée au lieu d'aller en classe et à laquelle il était proposé de redoubler.

Un autre fait m'a marquée: la méconnaissance des filières proposées aux élèves et à leurs familles. Dans la moitié des cas, les familles qui refusaient toute filière technologique et professionnelle ne les connaissaient pas et ne semblaient pas avoir été vraiment informées.

Je garde de cette journée le sentiment d'un exercice délicat, fait d'appréciations tout autant objectives que subjectives, basées sur une analyse de la personnalité de chaque élève et une évaluation de son parcours et de son potentiel. Les décisions ont toujours été prises de manière collective, avec des votes lorsque les avis étaient divergents.

Enfin, notre place de parent délégué est importante et notre parole respectée - sauf par un professeur venant parler d'un de ses élèves, qui a commencé par *dénoncer* le fait que les parents de cet élève avaient eu l'audace de contacter des parents FCPE membres de la commission! Stupeur des membres de la commission: *Mais Madame, c'est normal, puisqu'on leur a donné la liste!*

Sylvie Antonin

Tous les ans au mois de juin, une centaine d'adhérents de la fcpe sont appelés à siéger dans les commissions d'appel. Un rôle pas toujours facile, mais essentiel. Le cru 2008 ne fait pas exception.

Moins d'établissements étaient concernés cette année: les établissements privés ne relèvent désormais plus de ces commissions (jugement du tribunal administratif de l'été 2007). Mais les observations sont à peu près les mêmes que les années précédentes.

L'ambiance des commissions était plutôt conviviale, sérieuse et à l'écoute. Les présidents et leurs assesseurs font beaucoup pour cette ambiance. Il y a quand même quelques commissions (une ou deux par niveau) désagréables - entre les membres de la commission (certains ne supportent pas que les parents ne soient pas d'accord avec eux), voire avec les familles reçues.

Le nombre d'appels est à peu près stable. Comme tous les ans, ce sont les niveaux avec orientation où il y en a le plus (3e et 2de). Le dialogue des familles avec les chefs d'établissement sur l'orientation reste difficile: trop souvent, ce sont les conseillers principaux d'éducation (CPE), voire les profs principaux qui reçoivent les familles en désaccord avec la proposition du conseil de classe.

DOSSIERS MAL FICELÉS

On déplore toujours des dossiers mal constitués par les chefs d'établissements: pas de bulletins, profs principaux absents ou présence d'un prof qui n'a pas l'élève dans sa classe. Ces manquements doivent profiter aux familles, ce qui n'est pas toujours le cas. Mais la majorité des chefs d'établissements fait son travail correctement.

Des établissements demandent encore à la commission de se substituer à eux et de prendre une décision qui relève normalement du conseil de classe et au final au chef d'établissement. Dans ce cas, il n'est pas toujours possible de donner gain de cause

aux familles, ce qui serait normal. L'intérêt de l'élève doit être toujours affirmé.



ORIENTATION SANCTION

Il est regrettable que les professeurs rapporteurs présentent encore l'orientation ou le redoublement comme une sanction et non comme un choix pédagogique compris et partagé par le jeune et sa famille. Il est à noter que ce sont souvent les établissements les plus exigeants qui ont le plus d'appel. La hiérarchie des lycées n'existe pas seulement au moment des affectations en 2de mais aussi à sa sortie avec des orientations imposées, non discutées et pas toujours justifiées - quand le redoublement est possible et qu'il n'est pas proposé (recommandation de la hiérarchie pour le moins de redoublement possible?), par exemple.

Les choses s'améliorent d'année en année mais restons vigilants et attentifs aux élèves et à leurs projets pendant les commissions d'appel. Soyons le plus nombreux possible afin que toutes les commissions aient des représentants FCPE et informons le plus correctement possible les familles qu'elles doivent nous appeler lorsqu'elles décident de faire appel pour les informer, conseiller et rassurer.

Nadine Dumortier

Boosté par le dynamisme des lycéens spinaliens, le congrès national 2008 a vu la stratégie du président sortant contestée. Un congrès où l'expression des conseils départementaux a été mieux respectée, entendue et les motions débattues!

Les lycéens d'Épinal ont sans aucun doute tenu la vedette du 62^e congrès national. Invités par la Fcpe, ils ont pu s'exprimer devant les congressistes et ont animé la grande manifestation des parents à travers la ville, sous un soleil de plomb.

Les interventions des conseils départementaux ont, pour la plupart, pointé et regretté le manque de position claire, par exemple sur base-élèves, l'absence de stratégie de la fédération au cours de l'année, tout en se félicitant des actions telle la pesée des cartables, concrètes et mobilisatrices.

Une table ronde dynamique (cf. page 23), des ateliers de réflexion pour le nouveau projet éducatif de la Fcpe, sans oublier les soirées festives, ce congrès a marqué un tournant, avec l'élection des administrateurs, plus ouverte que par le passé, des prises de position claires à travers le vote des motions débattues et amendées par les congressistes. Ce changement s'est concrétisé une semaine plus tard par l'élection d'un nouveau président national et la formation d'un bureau intégrant différentes sensibilités. Pour la première fois, les interventions des CDPE au congrès font l'objet d'une publication.

Sylvie Younan



RÉSULTATS DES SCRUTINS

Rapport d'activité: adopté avec 73,8 % des suffrages exprimés (vote de la FCPE Paris: 9 mandats Contre, 7 mandats Pour)

Rapport financier: adopté avec 87,4 % des suffrages exprimés (vote de la FCPE Paris: 16 mandats Pour).

Élus au Conseil d'administration

(886 mandats exprimés)

Hazan Jean-Jacques, 75 – Paris (19e), directeur de restauration scolaire, secrétaire général sortant: 764

Dupuis Jean-Louis, 62 – Pas-de-Calais, responsable informatique, administrateur national sortant: 729 voix

Allain Christiane, 44 – Loire-Atlantique, infirmière, administratrice nationale sortante: 662 voix

Le Crom Hélène, 56 – Morbihan, assistante maternelle: 597 voix

Hamana Faride, 24 – Dordogne, enseignant sciences économiques et sociales (ministère de l'agriculture), président sortant: 575 voix

Ortoli Pierre-Vincent, 20A – Corse du Sud, cadre EDF: 498 voix

Mouthier Annie, 04 – Alpes de Hautes Provence, juriste d'entreprise: 451 voix

Partula Patrice, 26 – Drôme, conseil en gestion et stratégie (ancien administrateur national – ancien secrétaire général): 424 voix

Motions adoptées à la quasi-unanimité*

Base élèves, Défense des lycéens victimes de sanctions, Droit à la scolarisation pour les mineurs et jeunes majeurs incarcérés, Laïcité (rap-
pel des principes et défense de la loi de 1905), Déclaration solennelle générale, Appel aux manifestations du mois de mai

* consultables sur le site www.fcpe.asso.fr

AU FIL DES DÉPÊCHES

BUSING

Xavier Darcos et Fadela Amara ont vanté le 14 octobre 2008 les mérites du *busing* à Courcouronnes, où est expérimenté ce dispositif visant à favoriser la *mixité sociale*. A Courcouronnes, vingt élèves de CM2 scolarisés jusque là à l'école Jacques-Tati, classée en ZEP, prennent chaque matin un bus qui les emmène à l'école Paul-Bert, en centre-ville. *Les élèves sont plus à l'aise, ils retrouvent un bonheur à venir à l'école*, estime Stéphane Beaudet, maire UMP de la ville. Du côté des enfants, les avis sont partagés. *Ca ne change rien, juste l'endroit*, a expliqué Fabien, 10 ans. *Moi, je voulais rester dans cette école (Jacques-Tati), ça n'apporte rien*, estime Eugelda, 11 ans.

DÉVELOPPEMENT DES ENT

La Région prévoit 21 millions d'euros afin de poursuivre sa politique en faveur des Tice et démarrer la première phase de réalisation des Espaces Numériques de Travail prévue pour la rentrée 2008. Ces ENT permettent de saisir et de mettre à la disposition de tous les membres de la communauté éducative, des contenus éducatifs et pédagogiques, des informations administratives, relatives à la vie scolaire, aux enseignements et au fonctionnement de l'établissement ainsi que de la documentation.

DARCOS ET L'HISTOIRE

Mardi 28 octobre, devant la mission d'information sur les questions mémorielles de l'Assemblée nationale, Xavier Darcos s'est demandé si le parlement ne pourrait pas prescrire « *ce qui doit être enseigné* » aux élèves dans des matières sensibles. « *Je pense que pour ce qui est de l'histoire en particulier, je me demande même si ça ne s'impose pas.* »

MATHÉMATIQUES

Heureux en cours de maths ? Oui, c'est ce qu'affirme Stella Baruk, chercheuse en pédagogie des mathématiques. Selon elle, l'échec en maths n'est pas celui des enfants, ni des enseignants, mais celui d'un système d'enseignement. Son enseignement, fondé sur la langue, le sens et la prise en compte de l'erreur, a fait la preuve de son efficacité. Elle met au défi Xavier Darcos de lui confier une mission de formation.

Dernier ouvrage paru : Dico de mathématiques (collège et CM2) Seuil, 2008

Dans une intervention très applaudie, Michel Sangam a porté au congrès d'Épinal la parole de la Fcpe-Paris et de la Fcpe Île-de-France. Une appréciation nuancée et critique de l'activité parfois cacophonique et empreinte d'un flou certain de la fédération.

La Fcpe-Paris ne néglige pas les aspects positifs tels des campagnes nationales en phase avec les préoccupations des parents et la vie quotidienne à l'école, la santé des enfants (cartables, toilettes...) ou encore les dossiers et notes mises à la disposition des CDPE.

Mais si la première question qui est posée aujourd'hui est celle de l'appréciation de la politique du gouvernement Sarkozy-Fillon-Darcos, la question qui la suit immédiatement est celle de l'attitude et de la perspective à y opposer.

Il convient donc d'avoir un message clair sur notre appréciation de la politique actuelle et sur l'option alternative à y opposer - une véritable rénovation qualitative, démocratique, progressiste. C'est la condition même du succès des mobilisations à venir.

UNE APPRÉCIATION HÉSITANTE

En fait, au fil des prises de position, on constate que la fédération hésite entre une appréciation prudente voire opportuniste - le gouvernement ferait preuve de bon sens - et une appréciation plus sévère, voire radicale : cette politique est une politique de régression, réactionnaire même, qui s'attaque aux fondements de l'école de la République. Hésitations qui donnent une impression de flottement, d'absence de pilotage.

Il doit être clair pour nous tous que la politique du gouvernement dans l'éducation, comme dans d'autres domaines, vise à revenir sur le compromis social de l'après-guerre. C'est le sens des attaques contre mai 1968, la philosophie des lumières ou les services publics.

Le nouveau paradigme du gouvernement Darcos, c'est *l'école privée, c'est le*

service public autant, voire mieux, que l'école publique, et le président de la République répète à l'envie que le maître ne fera jamais aussi bien pour la formation de l'individu que le curé, le pasteur... La messe est dite. C'est la remise en cause des fondements même de l'école de la République, de la laïcité : il faut le dire haut et fort, sur tous les tons, le marteler. Oui, il faut faire de la pédagogie à partir de questions concrètes mais il faut y voir clair, savoir à qui, à quoi nous avons à faire et où nous voulons aller !

UN NÉCESSAIRE TRAVAIL D'ANALYSE

La FCPE doit relier les différentes attaques, mettre à nu leur véritable sens, éviter le saucissonnage, d'un côté les suppressions d'heures, de l'autre la réforme de l'école, et encore dans une 3e dimension, la laïcité. Non, tout cela forme un tout !

Sinon, nous allons nous faire balloter et finalement paralyser.

Le défi, c'est aussi de savoir articuler les questions élémentaires, locales qui font le quotidien de l'école, des jeunes et les enjeux politiques généraux, qui sont fondamentaux.

La clarté permet d'éviter de courir après toutes les annonces et constitue la condition même de notre capacité à prévoir, préparer, organiser et renforcer les mobilisations.

L'ÎLE-DE-FRANCE SE MOBILISE

C'est ainsi qu'en Île-de-France, la FCPE (le comité régional) a pris l'initiative sur la base de l'appel national « *pour une politique éducative ambitieuse* » d'une réunion avec les organisations du monde de l'éducation pour préparer, organiser une manifestation régionale le samedi 24 mai dans le prolongement des différentes initia-

tives du mois de mai, particulièrement celle du 15. Je me dois de préciser que plusieurs CDPE d'IdF appellent à être aussi le 18 mai aux côtés de la FSU.

RESF ET L'ENSEIGNEMENT PRO OUBLIÉS

Par ailleurs, le CDPE Paris regrette le manque de travail, d'appui de la fédé auprès des CDPE sur l'enseignement professionnel, le manque de clarté sur la réforme du bac pro en 3 ans, et l'absence de travail, cette année, sur le handicap alors que la mise en place des maisons du handicap est en cours. Nous avons tenté d'y répondre, au niveau de la région Île-de-France, en organisant un colloque à dimension internationale.

Nous regrettons qu'il n'y ait pas un mot, dans le rapport d'activité, sur l'action en faveur de la régularisation des parents et jeunes majeurs sans papiers. La politique de chasse à l'enfant mobilise pourtant beaucoup les militants dans les conseils locaux avec RESEF, avec parfois des succès même si cela est difficile. A Paris, on est passé de 30 arrestations par an à 30 par mois.

BASE-ÉLÈVES

Enfin, nous déplorons le manque de clairvoyance de la fédé sur Base-élèves depuis environ 3 ans, absence de clairvoyance qui n'est pas sans conséquences sur nos relations avec des associations engagées dans cette bataille et la perception de la fédération par les parents d'élèves. Quelle cacophonie dans la fédération !

C'est pourquoi, le CDPE Paris, avec d'autres, propose au congrès de prendre clairement position pour l'arrêt de l'expérimentation de base-élèves et l'ouverture d'un débat public dans le pays et en particulier dans les instances de l'Éducation nationale. Nous revendiquons d'avoir notre mot à dire sur les outils de pilotage de l'Éducation nationale, sur les finalités de ces applications, sur leur architecture, sur les données qui y sont intégrées. Qu'est-ce qui est nécessaire, acceptable, qu'est-ce qui est inacceptable ? Nous, nous disons clairement que nous sommes opposés à un fichier national des élèves, que nous rejetons toute interconnexion avec d'autres fichiers, ainsi que le partage d'informations (absentéisme, sanctions disciplinaires) permettant aux maires de sanctionner les familles.

Le comité régional travaille aujourd'hui avec la LDH (Ligue des droits de l'homme) en Île-de-France et avec les syndicats de la FSU et, nous l'espérons, avec d'autres demain, comme la Ligue de l'enseignement. Nous sommes en train d'élaborer une plaquette d'information sur Base-élèves et préparons le lancement d'une campagne de carte-pétition pour réclamer au président de la République un débat public sur Base-élèves. La fédération doit y prendre toute sa place, c'est le moment. Il n'est jamais trop tard pour rectifier le tir. Nous sommes confiants dans les décisions de ce congrès.

AU FIL DES DÉPÊCHES

L'OZP INTERPELLE DARCOS

N'ayant pas obtenu de réponses du gouvernement depuis un an, l'Observatoire des zones prioritaires (OZP), interpelle le ministre : *Quel avenir pour les Zep qui ne sont pas devenues Réseaux Ambition Réussite (RAR) ? Près de 800 Zep sont livrées à elles-mêmes. Au ministère, c'est le silence. Sur le terrain, le plus souvent, il n'y a plus de pilote. L'OZP s'interroge aussi sur l'intégration des écoles maternelles et élémentaires : C'est dans une continuité entre écoles et collèges que l'éducation prioritaire a du sens. Sur le terrain, dans les RAR, l'accent est mis sur les seuls collèges.*

FORUM DES IMAGES

Après fermeture pour travaux, le nouveau Forum des images sera réouvert au public le 5 décembre 2008. Sa nouvelle ambition est de devenir un véritable lieu de vie. Ces travaux ont permis de mener à bien un double chantier : la modernisation architecturale du bâtiment et la numérisation de la collection de films, toujours centrée sur Paris mais élargie à d'autres fonds audiovisuels. Le Forum des images offrira une programmation renouvelée, avec un grand événement autour de New York à son inauguration.

Tél. : 0144766300

www.forumdesimages.fr

CHEVÈNEMENT ENTRE LES MURS

Le président du Mouvement républicain et citoyen (MRC) Jean-Pierre Chevènement a critiqué *l'inspiration pédagogue* du film de Laurent Cantet *Entre les murs*, estimant qu'à l'école on doit parler le langage du travail.

« Laurent Cantet a beaucoup de talent mais la base de son film, c'est un livre dont l'inspiration est quand même globalement l'inspiration pédagogue », a déclaré l'ancien ministre de l'Éducation sur i-Télé à propos des théories plaçant l'élève au cœur de l'école. « Il faut travailler, à l'école on doit parler le langage du travail, du mérite, de la discipline », a insisté le nouveau sénateur de Belfort.



AU FIL DES DÉPÊCHES

CONCURRENCE

En 1992, la Suède, entreprenant une réforme importante, généralise un système de chèque scolaire qui a permis le développement d'écoles privées. Une génération plus tard, Anders Böhlmark et Mikael Lindahl observent les effets de cette réforme. Pour eux, le résultat est simple : l'effet est nul. S'il peut y avoir des progrès ici ou là dans le niveau des élèves, ils ne sont pas durables et en fin de parcours, il n'en reste rien. Pire encore, les résultats suédois aux tests TIMSS 1995 et 2003 montrent une nette chute. « *Compte tenu du fort développement des inscriptions dans le privé de 1995 à 2003, cela suggère que le libre choix de l'école et la compétition ne sont pas la panacée pour améliorer la scolarité de tous* ».

ÉCOLE ET FAMILLES

Comment mobiliser les familles des écoliers dans un quartier très difficile pour instaurer les conditions les plus favorables à la réussite scolaire ? Dans la circonscription de la Goutte d'Or (Paris 18e), un vade-mecum a été élaboré, résultant d'un travail très partenarial entre équipes pédagogiques, équipe de développement local et associations d'accompagnement à la scolarité, afin d'engager les enseignants à utiliser au mieux les possibilités de communication avec les familles,

www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/09/230908_EcoleetfamillesGouttedOr.aspx

DEUX MILLIONS D'ITALIENS

Selon le Journal du dimanche, deux millions d'Italiens ont manifesté le 25 octobre à Rome contre la réforme de l'éducation et l'autoritarisme de Berlusconi.

C'est sur ce vaste thème que Philippe Meirieu, Jean-Michel Zakhartchouk, Philippe Joutard et André Legrand* ont confronté leurs réflexions et débattu avec une salle attentive, dans le cadre du congrès national à Épinal.

Philippe Meirieu, à son habitude, attaque très fort. Balayant les considérations sur la baisse de niveau, il estime bien plus grave la question de la capacité de concentration des élèves, passée de 15 minutes en 1930 à 5 minutes aujourd'hui.

Il relie cette réalité à un phénomène général : en 30 ans, la durée du sommeil a diminué de 1h30 par nuit. Les élèves sont fatigués. D'autant que 25 % des adolescents passent plus de 3h30 par jour sur Internet. Il exhorte les parents à « *ne pas lâcher* » sur la semaine de quatre jours. Il les appelle également à agir contre les émissions de télévision qui sont destinées aux enfants et qui ne sont plus que des vecteurs de publicité.

MARCHANDS D'EXCITANTS

Les élèves sont fatigués, donc surexcités – des piles électriques. Et notre société n'a trouvé d'autre remède que la médicalisation à outrance des difficultés. Médicalisation qui touche 25 à 30 % des élèves. Une telle débauche signifie que c'est la société elle-même qui est malade. Dans une formule choc, Philippe Meirieu estime qu'il y a « *Liberté totale pour les marchands d'excitants et répression totale des excités* », dans un système qu'il qualifie de « *capitalisme pulsionnel* ».

Comment faire face à des comportements difficiles ? Il y a deux méthodes : la contention (chimique, technocratique) ou l'éducation (culture, sport). L'éducation, c'est-à-dire la prévention. Il faut se placer du point de vue du futur, ce qui est un choix politique, et non technocratique.

SERVICE PUBLIC MALMENÉ

Il y a actuellement des coups de canifs très forts dans le service public : externalisation hors temps scolaire, baisse du budget, carte scolaire. Le déficit de pensée théorique sur le service public est patent.

En France, la qualité du service public est contrôlée par l'État, dans une optique *néo-marxiste*, tatillonne. Le gouvernement s'occupe des *emballages*, les indicateurs sont exclusivement quantitatifs. S'y oppose l'optique libérale – la concurrence qui garantirait la qualité. Un leurre. Il y a un modèle de service public à inventer.

POUR EN SORTIR

Les parents n'ayant pas de pouvoir dans l'école, ils cherchent à en avoir sur l'école. Il faut redonner leur place aux parents et aux élèves. Ils ont à participer à la régulation des projets d'école ou d'établissement, pas seulement à les voter en conseil d'école et d'administration. Il faut inventer des instances de dialogue entre les parents et l'école. L'école doit rester son propre recours.

Jean-Michel Zakhartchouk préconise de remettre au premier plan des heures de projet et donc de diminuer les cours magistraux, de travailler en équipe et de coordonner l'aide aux élèves. Pour lui, la culture doit être au centre des apprentissages.

APPRENDRE LA COMPLEXITÉ

Philippe Joutard rappelle quant à lui que l'objectif de l'école est de former la totalité des enfants à la complexité du monde du XXI^e siècle – qui n'est pas binaire ! Un savoir *éclaté* va à l'encontre de cette complexité. Il s'agit de résister aux tendances lourdes de la société, qui ne sont pas l'apanage du seul système capitaliste, au zapping permanent. Il faut donner aux élèves le sens du temps, donner du temps au temps.

MANQUE DE CONFIANCE EN SOI

Certains des défauts du système éducatif ne sont pas liés au libéralisme. Les élèves français manquent de confiance en eux, ce sont ceux qui se sous-estiment le plus, leur taux de non-réponse dans les évalua-

tions internationales est le plus élevé. Ils savent très bien reproduire un exercice, mais sont beaucoup plus faibles dès qu'il s'agit de réinvestir leurs connaissances. Les élèves ne répondent qu'à coup sûr et les nouveaux programmes vont aggraver ces défauts.

Cette situation découle entre autres du statut de l'erreur, de la multiplication des évaluations qui conduisent de facto à une sélection déguisée. Il y a là une révolution mentale à opérer. Une seule forme d'intelligence, conceptuelle, est *présente* à l'école. Quid de l'intelligence sensible ? De l'intelligence manuelle ? Cette exclusivité accentue les clivages sociaux.

CLOISONNEMENT EXCESSIF

Le morcellement des disciplines empêche d'avoir une vision globale de l'école. Philippe Joutard prône la transversalité. Qu'il y ait, par exemple, un prof de sciences (physique, SVT, maths) et un prof d'histoire-géographie-français. Une vision globale, cela signifie de se poser des questions du type : quelle est la priorité de l'école primaire ? Apprendre le français et apprendre à vivre ensemble, par exemple.

PÉDAGOGIE DE PROJETS

La pédagogie de projets est actuellement diabolisée ! Or, même la philosophie la plus libérale a besoin de la pédagogie de projets. On ne peut envisager de projet éducatif sans rétablissement de la continuité – entre école et collège notamment. Nous devons avoir une position offensive concernant la *défense et illustration* de la pédagogie.

ET LE LYCÉE ?

André Legrand s'interroge sur les propositions futures concernant le lycée. A quelle aune les juger ? Quels éléments de contrôle ? Vont-elles s'inscrire dans une réflexion éducative ?

Le lycée est un élément d'un système éducatif global. Il est plus diversifié que le collège, bâti sur le principe d'unicité. Mais l'objectif n'est pas le même pour l'ensemble des élèves, selon qu'ils préparent un bac, un BEP ou un BTS.

Quel que soit le niveau, il est impératif

que tous les élèves aient un minimum de culture scientifique – personne ne peut, par exemple, ignorer aujourd'hui les problèmes liés à l'environnement.

La question fondamentale reste néanmoins comment faire apprendre les élèves qui ne veulent pas apprendre. A cet égard, la formation des maîtres est à revoir.

PARENTS ET ENSEIGNANTS

Pour conclure, Philippe Meirieu met en garde : l'avenir n'est pas simple. Si le dialogue parents-enseignants doit se construire et déboucher sur un front uni pour trouver une solution aux dysfonctionnements, il y aura sans doute beaucoup moins d'enthousiasme de la part des enseignants lorsqu'il sera question de transversalité, de travail d'équipe, de temps de présence dans les établissements scolaires que pour s'opposer aux suppressions de postes.

Sylvie Younan

* Philippe Meirieu, professeur des universités en sciences de l'éducation ; Jean-Michel Zakhartchouk, professeur des collèges en ZEP, militant du CRAP, rédacteur aux Cahiers pédagogiques ; Philippe Joutard, historien, ancien recteur, président de la commission d'experts des programmes de 2002 ; André Legrand, ancien recteur de Rennes, professeur de droit public à l'université de Paris X Nanterre, président honoraire de l'université.

* Pour en savoir plus : bloc-notes de Philippe Meirieu : www.meirieu.com, site du conseil scientifique de la Fcpe : www.eduquerensemble.fr.

AU FIL DES DÉPÊCHES

SERVICE PUBLIC ÉDUCATIF

Dans un article publié par *La Gazette* du 9 octobre 2008, Stéphanie Marseille expose l'inquiétude des directeurs de l'éducation des villes face à l'*avalanche de réformes* qui touche l'Education nationale et affecte les communes, en bousculant l'équilibre du service public.

Le groupe régional de l'Andev* se propose d'explorer toutes les pistes pertinentes « *pour ne pas perdre les deux heures de soutien, réfléchir à un accueil des enfants le mercredi matin et reposer la question des rythmes biologiques des enfants* » résume Alain Bocquet, directeur du service de l'enseignement de la ville de Nanterre. La création d'un groupe de travail par l'inspecteur d'académie des Hauts-de-Seine, sur les deux heures de soutien et dont les conclusions sont attendues pour février 2009, pourrait nourrir cette recherche collective.

* Association nationale des directeurs de l'éducation des villes

LA PEUR AU VENTRE

L'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) a publié les résultats d'un baromètre qui indique que 22 % des élèves en difficultés scolaires entre le CP et la 3e ne comprennent pas ce qu'on leur demande de faire en classe. Près de 30 % des élèves interrogés *ne lèvent jamais ou pas très souvent le doigt en classe*. 56 % d'entre eux l'expliquent par *la peur de se tromper ou la méconnaissance des réponses*. Un tiers des élèves interrogés disent qu'ils s'ennuient souvent, voire tout le temps à l'école. 41 % disent avoir parfois ou souvent mal au ventre avant d'aller en classe. Par ailleurs, 42 % des élèves interrogés ne prennent pas ou rarement de petit déjeuner. 20 % des jeunes sondés disent se coucher après 22 heures.

société

COLLOQUE HANDICAP

RICHES DE NOS DIFFÉRENCES

AU FIL DES DÉPÊCHES

CODE DU HANDICAP

Sous la direction de Louis Schweitzer (président de la HALDE) et Arnaud de Broca (secrétaire général de la FNATH), Dalloz publie le premier Code du handicap. Une initiative bienvenue pour pallier l'éparpillement des textes juridiques sur l'ensemble des droits et dispositions spécifiques aux personnes handicapées. Rédigé par des professionnels du terrain, il traite de l'ensemble des thématiques de la vie quotidienne : scolarité, emploi, services, transports, logement, ressources, compensation, accès aux soins, indemnisation, protection juridique, loisirs...

Code du Handicap, Hors Collection Dalloz, 876 pages, 25 euros

CONTRATS AIDÉS

Le 28 octobre 2008, le chef de l'État a annoncé la création de 100 000 contrats aidés supplémentaires, portant à 330 000 leur nombre total en 2009. "Je ne veux pas refaire les emplois jeunes qui ont bénéficié à des jeunes qui auraient pu trouver un emploi par ailleurs", a-t-il affirmé, ajoutant qu'il fallait que ces contrats se concentrent sur de vraies missions. Dans cet objectif, il a annoncé que "plus de 40 000 emplois aidés seront réservés au sein de l'Éducation nationale à l'accompagnement des élèves en situation de handicap".

POLITIQUE AU LYCÉE

Xavier Darcos ne manque pas d'air : "Il est bon qu'on puisse, non pas installer un parti politique dans les lycées, mais avoir des jeunes qui sont de notre sensibilité et qui sont organisés". Et le ministre de citer l'Unl, très liée au Parti socialiste, selon lui. L'UNL a immédiatement répliqué : "Monsieur Darcos serait bien inspiré de se rappeler qu'il n'est pas porte-parole de l'UMP dans l'Éducation Nationale : il est le ministre de l'Éducation Nationale". Étonnant d'entendre un responsable de l'éducation nationale inviter un parti politique à militer dans les lycées, alors même que la loi y interdit les signes religieux et politiques...

Concluant le colloque de janvier 2008, « École et handicap, quelles réponses? », Michel Sangam a tenté de dégager non seulement des pistes de réflexion, mais aussi des actions concrètes. Extraits.

Je souhaiterais d'abord partir d'un constat au-delà des progrès et des limites de la loi de février 2005. Tout le monde semble d'accord pour dire qu'il y a un écart entre les objectifs affichés de la scolarisation des enfants handicapés et la réalité vécue au quotidien par les familles et les enfants. La loi ne peut se réduire au simple placement d'un enfant ou à une inscription dans une école publique qui ne saurait quoi faire de lui. Il ne s'agit pas simplement d'évoquer les termes d'intégration ou d'inclusion, il faut vraiment parler de scolarisation et de socialisation. Mais il n'est nul besoin de droit opposable, la scolarisation est un droit pour tous les élèves, handicapés ou pas. Il s'agit d'un principe démocratique : l'école de la République signifie l'égalité d'accès et la scolarisation pour tous.

Tous les enfants doivent pouvoir être accueillis et scolarisés dans l'école de leur quartier. C'est la bataille que nous menons pour que l'Éducation nationale soit un service public de qualité. Même s'il nécessite une rénovation, ce n'est ni en supprimant des postes, ni en diminuant les budgets, qu'il pourra progresser. Et si une rupture est nécessaire, il ne faut pas qu'elle conduise à une régression.

UNE RÉVOLUTION COPERNICIENNE

Hamou Bouakkaz l'a dit, nous devons faire tomber les barrières mentales et architecturales. Mais également celles qui existent entre l'école et la société. Il faut une révolution copernicienne pour réussir la scolarisation des enfants handicapés, une révolution culturelle au niveau des mentalités, de la société comme des familles. Le regard vis-à-vis de l'enfant handicapé doit changer. Considérons-le comme un enfant avant tout. Arrêtons de penser en termes de séparation, mais plutôt d'intégration, et cela dans tous les domaines. Ce débat

rejoint la question de l'hétérogénéité des élèves dans les écoles, les collèges et les lycées et de l'objectif de l'école pour tous.

PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE

La prise en charge de l'hétérogénéité ne doit pas conduire à un affaiblissement des contenus et des objectifs à atteindre. Elle doit se concevoir en termes de pédagogie différenciée et adaptée. Pour y parvenir, il faut faire de la pédagogie du changement et l'accompagner. Nous ne pouvons pas accepter d'attendre que les enseignants soient volontaires. Mais soyons réalistes, nous ne pouvons rien imposer non plus. Il faut donc se donner les moyens d'atteindre notre objectif : que les enseignants prennent en charge les enfants en situation de handicap. Nous pouvons nous inspirer largement de l'Italie pour réussir cette scolarisation. Mais la responsabilité première revient à l'enseignant qui, dans une classe ordinaire, prend en charge un enfant handicapé à qui il doit montrer le chemin et apporter les outils afin de lui transmettre des savoirs qui doivent être communs à tous.

L'ACADÉMIE DE PARIS CONCERNÉE

Je m'adresse particulièrement à M. Rosselet qui représente le recteur de Paris. Le ministère est pleinement responsable de l'information, de la sensibilisation, de la formation. Si l'on ne forme pas les cadres de l'éducation nationale, s'ils montrent toujours des résistances, des réticences à mettre en œuvre et à stimuler les enseignants, rien ne pourra avancer ou très lentement. Peut-on attendre encore trente ans ? Cela peut aussi se faire très vite puisque nous pouvons bénéficier des acquis des autres, de l'Italie, de la Suède, de la Norvège et sans doute d'autres pays. Il y a également la responsabilité des collectivités territoriales - commune, département ou



région, avec tous les personnels non enseignants travaillant dans les établissements scolaires, les cantinières, les personnels de centres de loisirs, les ouvriers de service.

PARENTS RESPONSABLES

Les fédérations de parents d'élèves, les associations de parents d'élèves handicapés ont, elles aussi, des responsabilités. Nous, en tant que fédération de parents d'élèves généraliste, en avons une particulière. Nous avons le devoir d'informer et de sensibiliser les parents afin que les différences cessent de faire peur, que l'enfant handicapé ne provoque plus d'appréhension. Le rôle de l'école n'est-il pas d'instruire tous les enfants au plus haut niveau, en tenant compte des potentialités et des rythmes de chacun ? Tous les enfants sont éducatibles.

RÉUNIR LES MAILLONS DE LA CHAÎNE

Il faut en finir avec cette séparation entre *disciplinaires* d'un côté et *pédagogiques* de l'autre. Il faut réunir les deux maillons de la chaîne, articuler des objectifs ambitieux, revoir la question des contenus et celle des pratiques pédagogiques. Dans ce cadre, il faut se poser la question des parcours, des outils, de la transversalité des savoirs et des projets coopératifs.

Quels moyens pédagogiques, humains, technologiques l'Éducation nationale doit-elle mettre à la disposition des enseignants ? Nous devons aussi parler des auxiliaires de vie scolaire, de la qualité de leur formation.

Ce colloque nous a montré aussi qu'il y a urgence à *apprendre à faire autrement*.

NÉCESSITÉ IMMÉDIATE

Pour réussir la scolarisation d'un enfant handicapé, nous avons besoin d'inventer, d'innover. La présence d'un enseignant de soutien au côté du titulaire pour un ou deux enfants lourdement handicapés, est une nécessité immédiate. Immédiate, ce n'est ni dans dix ans, ni dans cinq ans, mais tout de suite ! Ce poste doit être intégré dans le budget de l'Éducation nationale. Nous voudrions que les enseignants soient capables de reconnaître assez tôt des troubles comme la dyslexie, mais aussi de travailler en synergie avec des psychologues, des médecins.

ÉVALUATION ABSENTE

Parmi les pratiques à retenir, il en est une que l'Éducation nationale ignore, c'est l'évaluation des réformes. Pourtant elle nous semble indispensable pour ce qui est de l'intégration scolaire. Combien y a-t-il d'enfants handicapés scolarisés en classes spécialisées ou ordinaires ? Quels sont les progrès réalisés ? Il ne peut y avoir de réussite de la scolarisation et de la socialisation d'un enfant handicapé en l'absence de collaboration étroite entre les équipes enseignantes, les médecins, les infirmières, les psychologues, la famille, et les représentants de parents d'élèves. La confiance doit s'installer. Cela passe par une plus grande

AU FIL DES DÉPÊCHES

PÉTITION POUR LES AUTISTES

L'association *Léa pour Samy*, qui milite pour l'intégration des enfants autistes, s'indigne de l'enfermement psychiatrique dans lequel nombre d'enfants sont classés. Elle lance une pétition : "Je revendique de l'Etat... que l'Autisme soit enfin reconnu conformément aux critères de l'OMS".

www.leapoursamy.com

HANDICAP MENTAL

L'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Unapei), forte d'une étude indiquant que 86 % des enseignants étaient prêts à accueillir des enfants souffrants d'un handicap mental, propose un DVD. Ce DVD propose des extraits vidéo, des fiches pédagogiques et des informations sur le handicap et la scolarisation.

www.lecole-ensemble.org

HANDICAP ET JEUX

Trois mini-jeux, mettant chacun le joueur dans une situation différente : handicap moteur, handicap sensoriel et handicap mental, voilà ce que propose Handicap international. C'est un des outils destiné à sensibiliser les jeunes au handicap.

www.handigosolidaires.com

AUTISME : PLAN CONTESTÉ

La ministre de la santé a dévoilé le 16 mai le plan autisme 2008-2010. Il prévoit un effort de recherche, le développement du diagnostic, une meilleure orientation et la création de 4100 places en établissements. Ce plan est jugé très insuffisant par l'association *Léa pour Samy*, qui déplore notamment l'absence de l'Éducation nationale dans ce plan. Il ne prévoit que la diffusion d'un guide à l'ensemble des enseignants.

AU FIL DES DÉPÊCHES

MAIN BASSE...

... sur l'école publique. C'est le titre d'un ouvrage choc d'Eddy Khaldi et Muriel Fitoussi. Écrit presque « *comme un thriller* », selon l'expression de Philippe Meirieu, il dénonce une entreprise de démolition concertée de l'Éducation nationale, portée depuis plus de 15 ans par les franges catholiques les plus intégristes des mouvements ultra-libéraux.

Cet éclairage sur les réformes actuelles les rend limpides. Dans une perspective mûrie de longue date on comprend mieux l'articulation des différentes mesures, imposées aujourd'hui par Xavier Darcos : suppression de la carte scolaire et de postes d'enseignants, évaluation publique des enseignants et des établissements, financement par l'État du développement des établissements privés dans les banlieues...

Un livre à lire absolument pour comprendre la situation scolaire et les débats éducatifs d'aujourd'hui.



Main basse sur l'école publique
Muriel Fitoussi et Eddy Khaldi
Éditions Demopolis, 224 pages, 20

ouverture de l'école aux parents, en particulier à ceux d'enfants handicapés. Il est inadmissible que des parents n'aient plus le droit de vote ni la possibilité d'être éligibles dans les établissements parce que leur enfant est dans un hôpital de jour, par exemple. De même, les CLIS, tant qu'elles existent, doivent compter pour déterminer le nombre de représentants de parents d'élèves au conseil d'école.

La question des moyens est importante, mais celle de la volonté politique l'est tout autant. L'obtention de résultats dépend aussi de notre investissement. Il n'y a rien de pire que d'afficher des objectifs politiques et de ne pas dégager les moyens correspondants. Lorsque je parle de moyens, il s'agit de moyens humains, mais aussi de tous les outils que nous avons évoqués.

DES AUDITS, POUR QUOI FAIRE ?

Il ne suffit pas de faire des audits, il faut que tous les établissements scolaires deviennent accessibles à tous les handicaps. Évidemment, cela ne peut pas se faire d'un coup de baguette magique, mais fixons des objectifs, des délais et donnons-nous les moyens d'y parvenir.

A ce propos, je reviens sur la question de la fatigabilité de l'enfant qu'il faut prendre dans sa globalité. J'ai été émerveillé d'entendre qu'en Italie, ce n'est pas à l'enfant d'aller vers les soins, mais que ce sont les soins qui viennent à lui. Je rêve d'une nouvelle architecture des écoles ménageant des espaces pour recevoir le kiné, l'orthophoniste, etc., ainsi que des lieux de dialogue avec les enseignants pour les parents d'élèves.

AU BÉNÉFICE DE TOUS LES ÉLÈVES

Nous devons maintenant nous approprier ces sujets pour les traduire en revendications et en actions. Il faut encore le rappeler, les évolutions que nous appelons de nos vœux sur les pratiques pédagogiques bénéficieront à tous les élèves. Il faut en convaincre les parents et les enseignants. La diversité est source d'enrichissement mutuel, de progrès pour tous. Il faut en finir avec cette peur. Ce n'est pas parce qu'il y aura un enfant handicapé dans la

classe que les autres seront freinés, que le niveau scolaire sera moindre. Cela sera même l'inverse, s'il est mis en place des pédagogies collectives d'apprentissage, de projets Freinet et autres.

À nous d'avoir maintenant la capacité de traduire ces pratiques et ces intentions en actes.

Michel Sangam

HANDICAP ET BRICOLAGE

Trois ans après la loi de 2005, la situation faite aux enfants handicapés scolarisés est-elle satisfaisante et digne ?

Depuis 2005, bien des progrès ont été réalisés. La loi a permis de scolariser 80 000 jeunes supplémentaires. Le nombre d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) est passé de 2000 à 20 000. Pourtant, la scolarisation relève toujours du bricolage. Les 20 000 AVS travaillent sous des contrats précaires, avec un temps de travail souvent incomplet, et des rémunérations en dessous du Smic, ce qui ne favorise pas le maintien dans l'emploi. Mais le pire est leur absence de formation. Selon le statut, zéro heure ou 60 heures annuelles, effectuées toujours bien après l'entrée en service. L'Éducation nationale est la seule institution qui encadre les enfants handicapés avec des personnels non qualifiés, relèvent les parents.

Pour sortir de ces conditions indignes, les AVS ont adressé une pétition à F. Fillon. Ils demandent des salaires à temps plein, des formations, la reconnaissance des acquis (VAE), la professionnalisation, c'est-à-dire la sortie de ce qu'il faut bien appeler du bricolage.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PREND SON TEMPS

L'irruption du développement durable comme une préoccupation nationale majeure, s'est faite en 2007 en même temps que se produisait un hold-up symbolique des locaux du MEN.

Le Grenelle de l'Environnement a aussi ouvert fin 2007 une nouvelle ère, dans des domaines variés; celui de l'éducation des jeunes n'a pas été le plus commenté. A y bien regarder, il y a probablement de bonnes raisons à cela.

Un peu d'histoire. En 1977, une première circulaire ministérielle définissait la nécessité et les principes de l'éducation à l'environnement. La préoccupation pour ce sujet s'était notamment développée après la conférence des Nations Unies sur l'environnement, à Stockholm en 1972, qui avait révélé les risques courus par l'humanité du fait de la surconsommation de ressources naturelles non renouvelables et de la pollution.

CIRCULAIRE... LETTRE MORTE

Dès cette époque, la notion d'environnement était abordée dans un sens très large recommandant de travailler sur ce sujet dans l'interdisciplinarité et de l'aborder avec les élèves dans le cadre de pratiques pédagogiques diversifiées, non seulement donc dans les cours des diverses disciplines qui peuvent contribuer à sa connaissance (physique, biologie, éducation physique, économie...) mais aussi par

des travaux associant les enseignants de ces diverses matières ou en marge des cours lors de sorties, classes de nature... et ce, de l'école au lycée. Nul doute que nos prédécesseurs à la Fcpe ont approuvé ladite circulaire!

Il s'avère en fait que ces objectifs louables n'ayant pas été traduits de manière impérative, mais seulement incitative, dans les programmes, l'éducation à l'environnement est souvent restée lettre morte. L'interdisciplinarité et la mise en œuvre de pratiques pédagogiques variées n'ont pu se développer faute d'objectifs et de moyens dédiés.

EXPÉRIMENTATIONS PASSIONNANTES

Paradoxalement, c'est un domaine dans lequel, surtout depuis le début des années 2000, des équipes d'enseignants ont conduit des expérimentations tout à fait passionnantes, souvent formalisées dans les centres de ressources locaux ou spécialisés. Par ailleurs, en raison de la préoccupation croissante de nombreux interlocuteurs pour les sujets liés à l'environnement, le choix des *ressources* accessibles pour les enseignants s'est amplement accru, qu'il s'agisse de centre de ressources académiques

AU FIL DES DÉPÊCHES

E.D.D. ET MONDIALISATION

Comment faire comprendre le concept de développement durable à des adolescents de 15-16 ans? Le Canton de Fribourg (Suisse) a confié à une équipe d'enseignants le soin de créer des ressources d'enseignement en ligne. www.fristoria.ch

SIMULATION EN CLASSE

Peut-on faire en classe ce que les ordinateurs des experts ont du mal à faire: simuler l'évolution du climat? La revue européenne *Science in School* (n° 9), invite à le faire et offre les ressources pédagogiques ad hoc. Dudley Shallcross et Tim Harrison, deux universitaires britanniques, proposent un modèle mathématique à utiliser en classe (niveau première – terminale S). Le numéro accorde une grande place au changement climatique dans différentes disciplines.

TOUT SAVOIR SUR L'EAU

Comment comprendre les innombrables tuyauteries qui courent dans nos agglomérations et comment enseigner la préservation des ressources en eau? Le site suisse public *Energie Environnement* propose une batterie de modules interactifs pour découvrir le chemin de l'eau et apprendre des gestes quotidiens de préservation. energie-environnement.ch

VOYAGES: UN TRAIN PEUT EN CACHER UN AUTRE

Le train est le moyen de transport le moins polluant. La Sncf, organisme public, accordait il y a peu des réductions importantes (50 %) aux équipes sportives de l'Unss (Union nationale du sport scolaire) pour leurs déplacements. Mais la Sncf est devenue une *entreprise comme les autres*. Foin de la sécurité du train pour les jeunes sportifs, foin de la priorité nationale affirmée pour l'écologie et le développement durable. Les organisateurs de compétitions, qui ont vu leur budget transport tripler en 8 ans, sont désormais contraints de se tourner vers le car ou l'avion – moins chers et... tellement plus respectueux de l'environnement.

Interpellé par la Fcpe-Paris, Gérard Blanchard, alors directeur de l'Académie, n'y trouve à rien à redire. La rentabilité commerciale avant le service public, c'est désormais le nouveau credo de l'entreprise publique.

Cette situation, qui est aussi le lot des professeurs qui organisent des voyages scolaires, illustre parfaitement la vacuité des discours gouvernementaux en matière d'écologie. Pourquoi introduire l'EDD (éducation au développement durable) dans les programmes du primaire alors que l'État, actionnaire principal de la Sncf, montre par l'exemple, que le développement durable, c'est bon... pour les autres.

L'EAU DU ROBINET, UN SUJET PLEIN D'INTÉRÊTS!

L'eau du robinet, en France, c'est bon pour la santé, et les associations de consommateurs et de parents d'élèves, ainsi que l'Inc (Institut national de la consommation) en sont tellement persuadées qu'elles n'ont pas hésité en 2007 à s'engager dans un partenariat avec le groupe Lyonnaise des Eaux pour concevoir et distribuer un kit pédagogique incluant un livret pour les enseignants et un espace internet ludo-éducatif, vers lequel nous guident les sympathiques personnages Clara et Noé, pour promouvoir l'eau du robinet comme boisson du quotidien et de prévention de l'obésité infantile.

On peut se féliciter d'avoir en France un champion mondial de l'assainissement et de la distribution d'eau potable. De là à lui donner accès aux futurs citoyens dès le plus jeune âge en vantant à travers les outils préparés pour les enseignants et les élèves la qualité de ses prestations, il y a un pas que l'on peut préférer ne pas voir franchi, au titre de cette école-sanctuaire porteuse de l'ambition d'aider les jeunes à se former de manière autonome une opinion avant de les exposer aux grandes influences du monde adulte qu'il s'agisse d'influences commerciales, religieuses ou autres.

dédié (voir eedd.scola.ac-paris.fr pour l'Île-de-France), de moyens, notamment régionaux¹ mis à disposition dans le cadre de conventions signées avec les collectivités territoriales dont les élèves sont les futurs éco-citoyens, ou de propositions faites par les avatars successif du Ministère aujourd'hui de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et l'aménagement du territoire (Meeddat). Les temps d'animation sur les sujets de développement durable ne manquent pas tout au long de l'année et les établissements peuvent trouver les partenariats pour participer à la Semaine du développement durable, semaine de la mobilité, journée de l'eau...

OBJECTIFS INTERNATIONAUX ET NATIONAUX

À l'échelle internationale, l'objectif de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014, DEDD), pour laquelle l'Unesco est l'agence chef de file, est d'intégrer les principes, les valeurs et les pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage. Rien de moins.

En France, une deuxième circulaire ministérielle signée en avril 2004 par le directeur de l'enseignement scolaire, alors Jean-Paul de Gaudemar (aujourd'hui occupé à bâtir le nouveau lycée) pose le principe de la prise en compte du développement durable dans les programmes matière par matière et encourage à utiliser du temps scolaire pour des travaux interdisciplinaires sur le sujet, les travaux personnels encadrés au lycée par exemple!

ÉVOLUTION DES MÉTIERS

Enfin, un nième rapport, rendu en janvier 2008 à un comité interministériel par des personnalités reconnues de la formation supérieure au développement durable², souligne la nécessité de donner une formation spécifique aux enseignants et reconnaît les familles comme des acteurs à part entière de l'éducation au développement durable en tant que parties prenantes des projets d'établissements.

La personnalité de ses auteurs les

conduit à poser une question tout à fait pertinente encore peu abordée, celle de l'évolution des métiers et donc de la mission d'orientation professionnelle dans les établissements puisque le champ du développement durable bouleverse nombre de métiers *traditionnels* (ceux du BTP par exemple) et en développe de nouveaux. Là encore, rien qui ne puisse être approuvé par les représentants de parents d'élèves.

UNE DÉMARCHE GLOBALE

Alors que retenir à ce stade du foisonnement de textes, de rapports, de moments forts, de communications sur le sujet?

La réalité des enjeux d'un développement durable de la société humaine, à toutes les échelles, n'est plus discutée. Le sujet est complexe, difficile à traiter dans sa globalité, et pourtant les démarches en ordre dispersé ne peuvent plus suffire, quelque remarquables que soient les actions isolées d'enseignants et associations.

Les parents sont fondés à interpeller les établissements sur leur prise en compte des consignes ministérielles sur le développement durable dans les projets d'établissement et à y proposer leur contribution.

Les lois de l'après-Grenelle doivent fixer les objectifs, les évolutions réglementaires, et les moyens dévolus par le pays à l'amélioration de la situation française quant à l'empreinte écologique de ses habitants, le recours aux énergies fossiles et l'émission de gaz à effet de serre. Espérons qu'elles auront le souffle de faire aussi du développement durable un thème structurant de l'organisation des établissements scolaires et des enseignements en formant les jeunes générations à intégrer dans toutes leurs activités la nécessité de *répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* (définition officielle du développement durable).

Anne-Laure Barbe

1. Voir le site de l'Arene, agence régionale de l'environnement des nouvelles énergies, www.arenedf.org

2. Rapport du groupe de travail interministériel sur l'éducation au développement durable, par M. Jacques Brégeon, président, Mme Sylvie Faucheu, vice-présidente, et M. Claude Rochet, rapporteur, 29 janvier 2008.

UNE CITÉ SCOLAIRE À L'HEURE DE RIO

Salsa, cours de portugais, carnaval? Eh bien, non. Développement durable! La cité scolaire Henri Bergson (19^e) vit depuis maintenant 4 ans au rythme de l'agenda 21, un guide du développement durable pour le XXI^e siècle né à la conférence de Rio en 1992.

Lancé par un groupe d'enseignant, l'agenda 21 à Bergson fait désormais partie intégrante des projets d'établissement du collège comme du lycée. Il se décline sous la forme de différents projets sur une ou plusieurs classes; projets qui ont tous en commun une sensibilisation des élèves aux problématiques d'environnement et de développement durable et ce, au travers des différentes matières enseignées.

Une des premières étapes a constitué pour les élèves à mesurer une partie de l'empreinte environnementale de l'établissement en utilisant la méthode Display® (voir photo), qui permet de déterminer un classement de A à G pour l'énergie, les émissions de CO2 et l'eau. Après la mesure, l'action; les élèves ont également proposé des moyens pour améliorer le classement des différents critères.

UN THÈME RICHE EN DÉCLINAISONS

Journal, sorties, travaux pratiques de physique, de mathématique, utilisation d'appareils de mesure, tribunal des énergies, éco-parlement des jeunes, arts plastiques avec matériaux recyclés, atelier cinéma, participation au *recyclades*, comparaison des politiques environnementales entre Paris et Londres, création d'un jeu sportif autour du recyclage, autant de déclinaisons, autant d'exploitations de ce thème du collège au lycée.

La dimension sociale est également intégrée dans le projet Agenda 21 et s'est traduite à Bergson par un travail citoyen sur la lutte contre les discriminations en partenariat avec Initiadroit, association d'avocats bénévoles.

UNE OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

L'agenda 21, c'est aussi l'occasion d'ouvrir l'établissement vers l'extérieur au

travers d'un comité de pilotage qui regroupe enseignants, administration, élèves, parents d'élèves et partenaires extérieurs tels que la mairie du 19^e, l'école des Ingénieurs de la Ville de Paris, l'EDIF (Energies Durables en Île-de-France).

Autre occasion d'ouverture, la fête annuelle de l'agenda 21 qui permet sur une demi-journée de présenter tous les travaux de l'année réalisés par les différentes classes. Projection du film annuel de l'atelier cinéma, compétition *Save the world*, exposition des réalisations en arts plastiques... Les parents retrouvent le chemin de l'école ce qui n'est pas si courant dans un collège ou un lycée.

Au-delà de l'intérêt pour les élèves qui mettent en pratique les différentes disciplines enseignées dans un contexte concret et sur le thème désormais incontournable qu'est la prise en considération de l'environnement, l'agenda 21 dans un établissement scolaire, c'est aussi un projet fédérateur pour l'ensemble de la communauté éducative. Un tel projet génère une dynamique positive et motivante pour tous.

Luc Pasquier

AU FIL DES DÉPÊCHES

GRENELLE ADOPTÉ

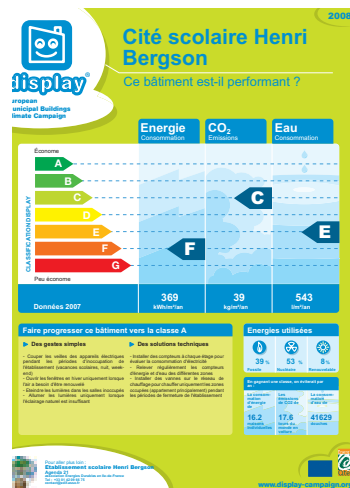
L'Assemblée nationale a adopté le 21 octobre en première lecture le projet de loi relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

LA LOI SUR LES OGM ADOPTÉE

Le Sénat a adopté le 22 mai la loi sur les OGM. Le texte autorise sous conditions les OGM et crée un délit pour les personnes qui laissent les OGM échapper au contrôle et... pour les faucheurs d'OGM.

E.D.D. ET MONDIALISATION

Comment faire comprendre le concept de développement durable à des adolescents de 15-16 ans? Le Canton de Fribourg (Suisse) a confié à une équipe d'enseignants le soin de créer des ressources d'enseignement en ligne. www.fristoria.ch



SAVE THE WORLD UN JEU SPORTIF CRÉÉ PAR LES 5^E AGENDA 21 EN 2008.

Dans un rond central sont positionnés des déchets (papier, plastique, déchets non recyclables). Trois zones sont positionnées autour du rond central avec une poubelle pour chaque nature de déchet. Les *recycleurs*, au nombre de 8, doivent apporter les déchets du rond central dans la poubelle correspondant à la nature du déchet. Les *pollueurs*, au nombre de 6, essaient d'empêcher les recycleurs de remplir leur mission. Le jeu se joue en deux périodes de 3 minutes; chaque équipe joue à tour de rôle des *recycleurs* puis des *pollueurs*. L'équipe gagnante est celle qui a réussi à recycler (dans la bonne poubelle) le plus de déchets à l'issue de chaque période.

ÉCOLE ET CINÉMA LE 7^E ART DÈS LA MATERNELLE



30

PROGRAMMATION 2008-2009

1er trimestre: *Chang* de Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack, film d'aventure américain en noir et blanc et muet, sortie en 1927 - durée: 1h10.

2e trimestre: *Princes et princesses* de Michel Ocelot, film d'animation français, sortie en 1998 - durée: 1h10.

3e trimestre: *Paï* de Niki Caro, drame néo-zélandais et allemand, sortie en 2003 - durée: 1h45, pour le cycle III; *Jason et les Argonautes* de Don Chaffey, film d'aventure anglo-américain, sortie en 1963 - durée: 1h44, pour le cycle II.

Renseignements

Véronique Boursier, coordinatrice Cinéma Association Enfances au Cinéma, Délégation académique aux Arts et à la Culture - 9 allée du progrès 92170 Vanves. Tél.: 0140936736. e-mail: enfance.cinema@free.fr

Nathalie Berthon, coordinatrice Éducation nationale, Rectorat de Paris 94 avenue Gambetta 75020 Paris. Tél.: 0144624061. e-mail: nathalie.berthon@ac-paris.fr.

Éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine, visionnées en salle, tel est l'objectif premier du dispositif « École et cinéma », qui se prolonge par des dispositifs similaires au collège et au lycée.

Avec École et cinéma, il ne s'agit pas de simples sorties scolaires. L'ambition est bien plus vaste. Intégrer l'approche de l'image cinématographique dans un travail sur l'appréhension de l'image et l'éducation du regard. Inscrire la participation à l'opération dans le projet de classe ou le projet d'école. Permettre à un plus grand nombre d'élèves d'accéder à une culture cinématographique et de commencer à construire un parcours de spectateur. Participer au développement d'une pratique culturelle de qualité par l'établissement de liens réguliers entre les classes et les salles de cinéma.

Sur la base d'un choix de films effectué par les coordinateurs départementaux à partir d'un catalogue national, les enseignants suivent une programmation pour l'année scolaire. L'opération École et cinéma s'adresse aux enseignants volontaires des écoles primaires dès la moyenne section.

UNE PRÉPARATION SOIGNÉE

Les enseignants bénéficient de diverses ressources pour les aider dans la mise en œuvre de leur projet et la préparation ou le prolongement du travail sur les œuvres, en amont ou en aval des séances: séances d'animations pédagogiques, sessions de formation, documents d'accompagnement gratuits édités par Les enfants de cinéma, séances de prévisionnement pour faciliter la préparation des projections avec leurs élèves. Les écoles définissent les modalités de financement des billets et des autres dépenses (déplacements des élèves...). Elles peuvent solliciter les collectivités territoriales afin d'inscrire le projet dans le cadre de l'accompagnement des actions

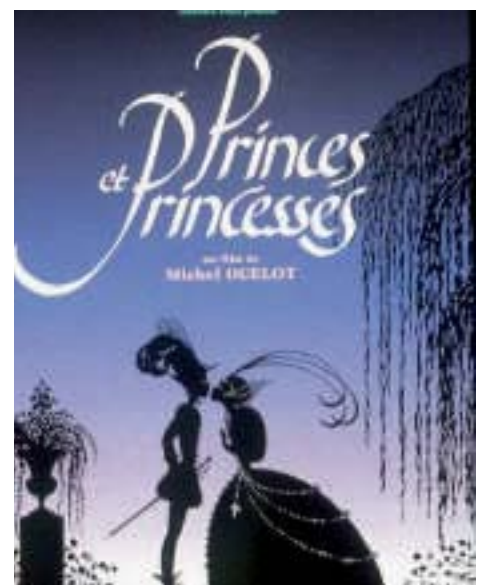
culturelles ou scolaires de la commune ou du département.

EXPLOITANTS PARTENAIRES

Les exploitants sont des relais actifs du dispositif. Dans le cadre d'un partenariat avec les écoles, ils développent un travail de proximité et mettent en œuvre une politique d'animation culturelle et de sensibilisation du jeune public. Ils assurent des conditions d'accueil et de projection optimales, pratiquent le tarif négocié dans chaque département - entre 1,85 et 2,45 euros, et veillent à ce que le nombre d'élèves présents permette une séance de qualité.

Cette année, sur Paris, le dispositif *École et cinéma* est réservé aux classes des cycles 2 et 3. Un projet spécifique intitulé *Mon 1^{er} Cinéma* est, lui, exclusivement proposé aux classes du cycle I.

Bernard Dubois



AGENDA ÉCOLE DES PARENTS

NOVEMBRE 2008

- vendredi 21 de 14 h 30 à 16 h 30

Élever seul son enfant - jouer les deux rôles

- mardi 25 de 14 h 30 à 16 h 30

Parents d'adolescent, le temps des rivalités douloureuses

- vendredi 28 de 14 h 30 à 16 h 30

Démotivation, absentéisme et déscolarisation. Inscription nécessaire

DÉCEMBRE 2008

- mardi 2 de 19 h 30 à 21 h 30

Débat du Club des Marâtres

Pour toutes demandes d'informations : écrire à infos@clubdesmaratres.fr

- mardi 2 de 14 h 30 à 16 h 30

Les apprentissages précoces chez le tout petit : intérêts et risques

- vendredi 5 de 14 h 30 à 16 h 30

Y'a t-il des paroles que mon enfant ne doit pas entendre ?

- samedi 6 de 10 h 30 à 12 heures

Vivre sa vie quand même, quand on est aidant... Avec l'association des Aidants Familiaux.

Participation d'une consommation 2 €

- samedi 6 de 16 h 30 à 18 h 30

Atelier de recherche. Avec M. Delestrait, association la Voix des Adoptés. Participation 2 €

- mardi 9 de 19 heures à 21 heures

Comment établir des relations de confiance entre la famille et l'école maternelle et élémentaire ? Avec Mme Kerroubi, maître de conférences en sociologie de l'éducation à l'IUFM de Créteil et Mme Isoré, psychologue clinicienne. Inscription nécessaire

- vendredi 12 de 14 h 30 à 16 h 30

L'orientation en fin de troisième.

Inscription nécessaire

- samedi 13 de 10 h 30 à 12 h 30

Réunion du Club des Marâtres

- mardi 16 de 14 h 30 à 16 h 30

Entre apparence et appartenance, comment l'adolescent construit son estime de soi ? Avec une psychologue et un juriste

- vendredi 19 de 14 h 30 à 16 h 30

La relation parent enfant, quand les rôles

s'inversent : comment retrouver sa place ?

- mardi 23 de 15 heures à 17 heures

Séparation. Avec une psychologue et un juriste

JANVIER 2009

- vendredi 9 de 14 h 30 à 16 h 30

Comment préparer son orientation après le bac ? Inscription nécessaire

- samedi 10 de 10 h 30 à 12 heures

Qu'est-ce que vieillir ? Avec l'association des Aidants Familiaux. Participation d'une consommation 2 €

- samedi 10 de 14 h 30 à 16 h 30

Réunion du Club des Marâtres

- mardi 13 de 15 heures à 17 heures

Pour que l'allaitement coule de source. Avec la Leche League

- mardi 13 de 19 heures à 21 heures

La sexualité humaine : comment ça fonctionne ? Quelles sont les raisons de ses dysfonctionnements ? Avec Mme Devaux, sexologue. Inscription nécessaire

- jeudi 15 de 14 h 30 à 16 h 30

Apprendre à des jeunes à se faire confiance pour penser par eux-mêmes. Le point de vue de la Méthode Romain.

Avec M. Besson, directeur de l'institut Simonne Romain. Inscription nécessaire

- vendredi 16 de 14 h 30 à 16 h 30

Enfant malade, comment en parler ?

- mardi 20 de 15 heures à 17 heures

Apprendre à s'ennuyer pour s'épanouir

- samedi 24 de 10 h 30 à 12 h 30

Les tests psychologiques : intérêts et limites. Avec Mme Bachelier, psychologue

- samedi 31 de 10 h 30 à 12 h 30

Accès aux droits, aides financières pour les personnes handicapées. Avec une assistante sociale de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) et une psychologue

SEMAINE DE L'ÉGALITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE DU 1^{ER} AU 6 DÉCEMBRE

Un événement inédit se déroulera du 1^{er} au 6 décembre dans toute l'Île-de-France :

la semaine de l'égalité.

Une occasion unique d'interpeller les



Franciliens sur les discriminations et de mettre tous les acteurs de cette lutte en relation. Toute structure engagée dans cette lutte peut y participer.

Les caravanes de l'égalité sillonneront la région pour valoriser des initiatives comme des débats, expositions, pièces de théâtre...

Le 6 décembre, à partir de 16 heures, le Forum de l'égalité conclura cette semaine de mobilisation. Au programme : stands des acteurs franciliens de lutte contre les discriminations, débats, café de l'égalité, concert... aux Docks de Paris (métro porte de la Chapelle). Le grand public pourra profiter de cet événement ludique et gratuit pour mieux connaître l'ampleur des actions menées en Île-de-France contre les discriminations (âge, sexe, origine, handicap, religions,...). http://www.iledefrance.fr/uploads/tx_base/afficheA3.pdf

SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE,

Du 26 novembre au 1^{er} décembre 2008
Halle marcel-dufriche, montreuil (93) 128 rue de Paris. Sur le thème : peurs et frissons !

www.salon-livre-presse-jeunesse.net

Le plus grand salon professionnel de l'Education
(la Cité de l'éducation - Educatec - Educaticice)

+

Le plus grand salon de l'Orientation des Jeunes
(ONISEP - l'Etudiant - l'Aventure des Métiers)

=



le salon européen de l'éducation



un événement de la Ligue de l'enseignement

avec le soutien du
Ministère de l'Éducation nationale
et du Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

ORGANISÉ AVEC :



DU JEUDI 27 AU DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2008

9H30-18H00 PARIS-EXPO

(M) PORTE DE VERSAILLES



INFORMATIONS & INVITATIONS GRATUITES : www.salon-education.org

Partenaires :

